



**HAL**  
open science

## Un ramassis d'autels et de chapelles

Matthieu Desachy

► **To cite this version:**

Matthieu Desachy. Un ramassis d'autels et de chapelles : la cathédrale démultipliée Notre-Dame de Rodez (XIIIe-XVIe siècles). *Revue du Rouergue*, 2008, 96, pp.441-482. hal-01832068v2

**HAL Id: hal-01832068**

**<https://hal.science/hal-01832068v2>**

Submitted on 19 Jul 2013

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Un ramassis d'autels et de chapelles<sup>1</sup> : la cathédrale démultipliée Notre-Dame de Rodez (XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles)

Matthieu Desachy

Ne pas croire directement les données immédiates de la réalité sensible est un préalable requis pour approcher la vérité. Cela est particulièrement vrai en histoire, et notamment dans les domaines qui semblent être les plus évidents et les mieux connus : la cathédrale Notre-Dame de Rodez n'échappe pas à cette maxime. En effet, le bâtiment que nos yeux admirent à juste titre n'est pas celui que les hommes du Moyen Âge ont connu : ce que nous voyons et que nous pensons être proprement et même idéalement « le » bâtiment emblématique d'un Moyen Âge imaginaire n'était même pas achevé d'être construit à cette époque ! Soyons fermes : il faut tordre le coup à ces aveuglements et commencer par avoir l'humilité de se dépouiller de notre vision contemporaine pour découvrir celle de la cathédrale médiévale : « un ramassis d'autels et de chapelles » dans un bâtiment inachevé qui n'est qu'un immense et perpétuel chantier.

## L'autel pour toute mesure

Au commencement, l'autel contient toute la cathédrale. Dans l'édifice, tout s'entend en fonction de lui. L'église, paroissiale, collégiale ou même cathédrale, est avant tout le lieu de la célébration de la messe dont la liturgie est construite autour du sacrement principal, l'Eucharistie<sup>2</sup>. Avant d'être un meuble d'art, l'autel est d'abord le premier meuble du culte. Et tous les objets qui l'entourent, avant que d'être d'art, sont une expression du culte, un outil d'oraison, quelques béquilles pour l'âme charnelle. Seul l'autel suffit.

C'est ainsi que pour la comprendre, il importe de voir l'ensemble de la cathédrale à l'aune de l'autel. Faut-il par exemple rappeler que la cathèdre épiscopale se place toujours à dextre de l'autel, donc à gauche de celui-ci dans le sanctuaire – c'est-à-dire au nord, mais à droite de celui-ci dans le chœur - c'est-à-dire au sud ? Leçon de théologie par les pierres, le siège du célébrant, fût-il celui de l'évêque en sa cathédrale, reste constamment secondaire par rapport à la table de l'autel, le Christ. Que dire alors de l'assemblée des fidèles ?

Malheureusement, des légendes tenaces, nées de la jalousie ou de la vénération puis entretenues par les guides touristiques ou les historiens de l'art<sup>3</sup>, circulent encore sur les cathédrales médiévales. Parmi tant d'autres, citons celle qui établit une bi-polarisation toute idéologique entre le chœur cléricale et la nef laïque, entre la cathédrale d'une l'élite et celle du peuple<sup>4</sup>. Fruit d'une conception cléricale excluant le laïc<sup>5</sup>, puis par opposition anti-cléricale<sup>6</sup>, de l'église, ce schéma commence pourtant à être seulement

---

<sup>1</sup> L'expression est de Nicole Lemaitre dans la préface de : Matthieu Desachy, *Cité des hommes. Le chapitre cathédral de Rodez (1215-1562)*, Rodez : Edition du Rouergue, 2005, p. 8. Cet article reprend et développe un chapitre de ma thèse.

<sup>2</sup> Hélène Verdier, *Introduction*, dans *Thesaurus des objets religieux. Meubles, objets, linges, vêtements et instruments de musique du culte catholique romain*, Paris-Getty-Rome, 1999, p. 16 ; Mgr Claude Dagens, *Comprendre l'histoire et la vocation de nos cathédrales*, dans *20 siècles en cathédrales*, Paris, 2001, p. 385-387.

<sup>3</sup> Le catalogue de la dernière grande exposition sur les cathédrales consacre plusieurs chapitres aux chœurs et aux trésors des cathédrales, suivant une approche très muséographique, mais ne présente aucune étude sur les autels ou les chapelles : C. Arminjon, *dir.*, *20 siècles en cathédrales*, Paris, 2001.

<sup>4</sup> Voir par exemple : Christine Laflorentie, « Les clôtures de chœur de la cathédrale de Rodez », dans Musée Fenaille, *Guide du visiteur*, Rodez, 2003, p. 180 ; Laura Weigert, *Les tentures de chœur et l'aménagement du chœur des cathédrales françaises au Moyen Âge*, dans *20 siècles en cathédrales*, Paris, 2001, p. 246. Cette légende est appliquée tout autant aux vivants qu'aux défunts : « Les évêques et les grands dignitaires du chapitre étaient inhumés dans les chapelles, où l'on voit encore quelques tombes d'anciens prélats. Les simples chanoines étaient enterrés près de l'entrée de ces mêmes chapelles ; tandis que les curés ou recteurs avaient leur place dans la grande nef, et les particuliers dans les nefs latérales. », Henri Affre, *Dictionnaire des institutions, mœurs et coutumes du Rouergue*, Paris, 1903, p. 442.

<sup>5</sup> Bernard Chedozeau, *Chœur clos, chœur ouvert. De l'église médiévale à l'église tridentine (France, XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, 1998.

valable pour les églises tridentines, et non médiévales. Citons aussi la légende selon laquelle le sanctuaire serait réservé à l'évêque et le chœur aux seuls chanoines<sup>7</sup>. La mythologie se porte bien<sup>8</sup>.

Mais ça suffit : laissons le patrimoine pour revenir à l'histoire.

Certes, il faut reconnaître que la bibliographie sur la liturgie médiévale est particulièrement pauvre<sup>9</sup>, ou très obsolète<sup>10</sup>. Loin, très loin, de constituer un espace homogène<sup>11</sup>, la cathédrale se reproduit en une mosaïque d'églises en miniature que constituent tous les autels répartis dans le sanctuaire, autour de la clôture du chœur, au pied des piliers ou encore contre les murs des chapelles latérales. Pour s'en rendre compte, rien ne vaut les actuels temples luthériens en Allemagne qui ont figé les églises telles qu'elles étaient à la fin du Moyen Âge<sup>12</sup>. De même, cet habillage d'autels se voit très bien dans les enluminures ou les tableaux figurant des intérieurs d'église<sup>13</sup>. L'œil contemporain s'étonne de la multitude d'autels, si contradictoire avec les édifices nus d'aujourd'hui.

## Les autels

Parce qu'il est le meuble le plus sacré de l'édifice, parce qu'il est le lieu le plus mystagogique de l'église, parce qu'il est « le seul coin de la terre où tout soit contenu »<sup>14</sup>, l'autel est délimité par une enveloppe protectrice, courtines de tissu pour les autels des chapelles, clôture de bois ou de pierre pour l'autel majeur.

---

<sup>6</sup> Viollet-le-Duc, après Michelet, a vu dans la nef la « grande salle » ancêtre des maisons du peuple, cité dans : J.-M. Leniaud, *Entre la grue de Cologne et le marteau de Thor : les cathédrales au temps des nations*, dans *20 siècles en cathédrales*, Paris, 2001, p. 67-81.

<sup>7</sup> « Alors que les laïcs occupaient la nef et que l'évêque célébrait la messe au maître-autel, le chœur était réservé au chapitre et à ses dignitaires... », Laura Weigt, *Ibidem*, p. 251. Voir aussi : Alain Erlande-Brandenburg, *La cathédrale*, Paris, 1989, p. 294-300.

<sup>8</sup> Voir le très brillant essai de Jean-Michel Leniaud sur les cathédrales élevées au rang de mythe national au XIX<sup>e</sup> siècle, J.-M. Leniaud, *Entre la grue de Cologne... chap. cit.*, dans *20 siècles en cathédrales*, Paris, 2001, p. 67-81.

<sup>9</sup> La majorité des études se limite à la liturgie tridentine, du XIX<sup>e</sup> siècle ou actuelle, considérant parfois rapidement que ce qui est valable après le concile de Trente l'est avant. De même, les catalogues d'objets liturgiques abordent peu ou pas du tout le Moyen Âge classique. Quant au *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, il est surtout riche et exhaustif pour l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge. Voir : R. Aigrain, *Liturgia. Encyclopédie populaire des connaissances liturgiques*, Paris, 1931 ; D. Duret, *Mobilier, vases, objets et vêtements liturgiques*, Paris, 1932 ; R. Lesage, *Objets et habits liturgiques*, Paris, 1958 ; Catherine Arminjon, *Ameublement d'église. Quotidien de la liturgie*, Paris, 2000. Pour le mobilier liturgique, voir la somme imposante, avec la réserve que certains articles concernent des objets d'une utilisation récente et donc pas valable pour le Moyen Âge : *Thesaurus des objets religieux. Meubles, objets, linges, vêtements et instruments de musique du culte catholique romain*, Paris-Getty-Rome, 1999. Pour comprendre l'état d'esprit de la liturgie médiévale telle qu'elle a été remise en cause et abolie par la réforme protestante, voir l'excellent catalogue de la non moins excellente exposition : Musée d'histoire de Berne et Musée de l'Oeuvre de Notre-Dame de Strasbourg, *Iconoclasme. Vie et mort de l'image médiévale*, Strasbourg, 2001.

<sup>10</sup> Eugène Viollet Le Duc, *Dictionnaire raisonné du mobilier français*, Paris, 1873-1874, 6 volumes ; C. Rouhaut de Fleury, *La messe. Etudes archéologiques sur les monuments*, Paris, 1873-1874, 6 volumes ; X. Barbier de Montaux, *Traité pratique de l'ameublement et de la décoration des églises selon les règles canoniques et les traditions romaines*, Paris, 1877-1878, 2 volumes ; Victor Gay, *Glossaire archéologique du Moyen Âge et de la Renaissance*, Paris, 1887-1928, 2 volumes.

<sup>11</sup> Jean-Yves Hameline, *Le cérémonial de la cathédrale*, dans *20 siècles en cathédrales*, Paris, 2001, p. 351.

<sup>12</sup> Voir par exemple l'église de Nuremberg entièrement figée par la réforme luthérienne qui n'a plus utilisé les différents meubles cultuels : Gudrun Litz, *Nuremberg et l'absence d'iconoclasme*, dans *Iconoclasme. Vie et mort de l'image médiévale*, Strasbourg, 2001, p. 90-95.

<sup>13</sup> Les exemples sont nombreux. Voir par exemple le « Triptyque des sept sacrements dit retable Chevrot », attribué par Panofsky à l'atelier de Rogier van der Weyden : Dirk De Vos, *Rogier van der Weyden. L'œuvre complet*, Anvers, 1999, p. 217-225.

<sup>14</sup> Charles Péguy, *Prière de résidence*, dans *Œuvres poétiques complètes*, Paris, 1984, p. 908.

### *Le sanctuaire et les autels du chœur*

A l'intérieur de la clôture, le chœur se divise en deux parties : à l'est, le sanctuaire où la messe est célébrée au maître-autel ; à l'ouest, le chœur pour les offices. Entre les deux, une barrière, peut-être une balustrade, sépare le sanctuaire du chœur<sup>15</sup>.

Après avoir réaménagé l'autel majeur, François d'Estaing fait construire une nouvelle clôture pour le sanctuaire à la fin de sa vie. Commandée de son vivant, elle est achevée en 1531. Elle est constituée de sept éléments : deux de pierre, sensiblement identiques, à double face, dont subsiste l'élément transféré à la chapelle Saint-Raphaël. Les cinq autres éléments, moins larges, en bois menuisé, peints et dorés avec panneaux représentant la vie de la Vierge, occupent les cinq travées circulaires du sanctuaire<sup>16</sup>. L'ensemble est entièrement déposé en 1825 pour être remplacé par des grilles de fer. Cette clôture est abusivement présentée comme la clôture du chœur, alors qu'elle ne ceinture que les travées du sanctuaire<sup>17</sup>. L'œuvre est donc bien complète. Elle conclue en fait le travail de rénovation de l'autel majeur mis en place par François d'Estaing : après avoir fait édifier un nouvel autel, après l'avoir orné de chandeliers et d'une poutre de gloire, il l'enserme d'une enveloppe digne de lui. Fidèle à cette dévotion, François d'Estaing se fait inhumer dans le sanctuaire, en avant de la dernière marche de l'autel<sup>18</sup>.

#### *L'autel majeur*

Avant l'écroulement du chevet en 1276, le chœur abrite quatre autels : l'autel majeur dédié à la Vierge, l'autel Saint-Martial et l'autel Saint-André, au-dessus de la voûte de la crypte qui abrite un autel dédié à saint Jean-Baptiste<sup>19</sup>.

Dans le nouveau chœur gothique reconstruit après 1277 et jusqu'au début du XVI<sup>e</sup>, l'autel majeur, situé exactement sous la clé de voûte absidiale, est encore celui dit de l'évêque Deusdedit (961-1004). Enlevée à temps lors de l'écroulement du chevet en janvier 1276, la table de l'autel de Deusdedit a été remontée au milieu du chœur gothique, sur des supports de marbre blanc encadrant un bas-relief du Christ en Majesté<sup>20</sup>. En 1465, Guillaume de La Tour l'enrichit d'un superbe retable d'argent exécuté par l'argentier de Rodez Hector Rayronie. En 1525, François d'Estaing remplace cette table de marbre par une table de pierre. L'ancien autel de Deusdedit est alors placé dans la chapelle axiale, où il est décoré en 1662 d'une Vierge à l'Enfant. De chaque côté du maître autel, François d'Estaing fait placer six grands piliers de laiton surmontés d'un ange portant un candélabre illuminé aux grandes solennités. Au-dessus de la balustrade d'entre deux chœurs, il fait installer une poutre de gloire de bronze ornée de dix-huit chandeliers<sup>21</sup>. Cette poutre de gloire remplace celle que l'archidiacre de Conques, Antoine de Farges, avait fait édifier entre le chœur et l'autel majeur avant 1471<sup>22</sup>. Le somptueux ensemble édifié par François d'Estaing est entièrement démonté en 1825.

---

<sup>15</sup> En 1399, Aymeric del Mercat est reçu chanoine « *infra clausuram magni altaris* », G 150, fol. 30v (3 novembre 1399). Une première balustrade est attestée pour la cathédrale romane. En effet, une dalle du chancel de la cathédrale, sans doute contemporaine voire antérieure à la table d'autel de Deusdedit, est conservée, mis en dépôt au musée Fenaille, voir : Musée Fenaille, *Guide du visiteur*, 2003, p. 164. Si les colonnettes sont bien du XII<sup>e</sup> siècle, la dalle du chancel est plus ancienne.

<sup>16</sup> Louis Causse, « Nouvelles découvertes à la cathédrale de Rodez », dans *Etudes aveyronnaises*, 2, 1996, p. 59-63.

<sup>17</sup> Christine Laflorentie, « Les clôtures de chœur de la cathédrale de Rodez », dans Musée Fenaille, *Guide du visiteur*, Rodez, 2003, p. 180.

<sup>18</sup> Louis Bion de Marlavagne, *Histoire de la Cathédrale de Rodez, avec pièces justificatives et de nombreux documents sur les églises et les anciens artistes du Rouergue*, Rodez-Paris, 1875-[1977], p. 183.

<sup>19</sup> L. Bion, *Cathédrale...*, p. 278.

<sup>20</sup> Claire Delmas, *Cathédrale de Rodez*, Millau, 1991, p. 12-13 ; R. Favreau, J. Michaud et B. Leplant, *Corpus des inscriptions de la France médiévale*, t. 9, *Aveyron, Lot, Tarn*, Paris, 1984, p. 68-69, n. 43, pl. XXVI, fig. 54-57 ; A. Débat, « L'époque exacte de l'autel de Deusdedit », dans *R.D.R.*, n. 119, 1976, p. 249-256 ; Louis Bousquet, *La cathédrale pré-gothique de Rodez*, Rodez, 1948, pl. XIII ; E. Delaruelle, « « Le Christ élevant l'Hostie » de la cathédrale de Rodez », dans Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon, *Rouergue et confins. Congrès de Rodez, 14-16 juin 1958*, Rodez, 1959, p. 193-202. Les vestiges du support d'autel ont été mis en dépôt par l'Etat au musée Fenaille où ils sont depuis peu présentés au visiteur dans une nouvelle présentation, Musée Fenaille, *Guide du visiteur*, 2003, p. 136 et 164

<sup>21</sup> A. Bonal, *Evêques...*, t. II, p. 422 ; L. Bion, *Cathédrale...*, p. 179.

<sup>22</sup> Il demande à être enterrer « *infra chorum ecclesie cathedralis Ruthenensis, ad pedem crucifixi quem fieri feci inter chorum et altare majus dicte ecclesie* », G 161, fol. 104 (23 août 1471). Voir L. Bion, *Cathédrale...*, p. 204.

Derrière l'autel majeur se trouve un espace – le *sacrarium*<sup>23</sup> – qui fait fonction de sacristie ou de vestiaire du chœur<sup>24</sup>. Là, le célébrant s'habille avant l'office. Les ornements réservés au service de l'autel majeur sont gardés dans un meuble fermé à clefs<sup>25</sup>, ou dans des caisses en bois cadenassées.

### *L'autel Saint-Martial*

Un deuxième autel<sup>26</sup>, celui de Saint-Martial, se trouve dans le sanctuaire, entre l'autel majeur et la clôture septentrionale du chœur, reprenant la disposition du chœur roman écroulé en 1276<sup>27</sup>. En 1392, les bayles du chapitre font enlever la statue de sainte Cécile qui se trouvait à cet autel, sous prétexte qu'aucune autre représentation que celles de la Vierge et de saint Martial ne peut rester dans le chœur<sup>28</sup>. En 1426, Amalric de Séverac fonde une pitance à l'autel de Saint-Martial<sup>29</sup>. Un siècle plus tard, François d'Estaing, qui aimait célébrer sa messe quotidienne sur cet autel, le dote richement. Il y fonde une messe quotidienne en l'honneur de l'Assomption, et l'enrichit d'une chapelle liturgique<sup>30</sup>. Sur un pilier devant l'autel, une statue du prélat le représente avec une grande réputation de vérité de portrait<sup>31</sup>. Peu avant lui, le chanoine Pierre de Paulinh fonde en 1475 une messe qu'il appelle la « messe quarte », qui est aussi célébrée à l'autel Saint-Martial. Une table de laiton, aux armes des deux fondateurs, Pierre de Paulinh et François d'Estaing, et rappelant les deux fondations pieuses, est accrochée à un pilier près de l'autel<sup>32</sup>. Elle sert par ailleurs de table de chapellenie, indiquant le nom des prêtres devant célébrer la messe quotidienne<sup>33</sup>.

## **Les autres autels**

### *L'autel paroissial Saint-André*

---

<sup>23</sup> R. Aigrain, *Liturgia. Encyclopédie populaire des connaissances liturgiques*, Paris, 1947, p. 100.

<sup>24</sup> « *Item quod exeunte domino episcopo in sacrario retro altare majus et se vestiente pontificalibus ornamentis, supervenierunt ad medium chori predicti de Annonovo et Martini, induti capas et habentes bordonos in manibus, expectantes adventum domini episcopi, licet secundum morem solitum debuissent se vestire in dicto sacrario* », G 385, pièce 29, fol. 23, Mémoire de l'évêque contre le chapitre (1450).

<sup>25</sup> « *Johannes de Posolis et operarius cogitaverunt impedire dominum episcopum et de facto rapuerunt a custodibus caparum claves ad finem ne dominus possit habere capas et reliqua ornamenta pro se et sibi assistentibus* », *Ibid.*, fol. 1v.

<sup>26</sup> Le doute subsiste quant à l'existence d'un troisième autel dans le chœur gothique, reprenant la disposition du chœur roman effondré à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. En effet, une affirmation d'Antoine Bonal semble sans équivoque : « Et d'ailleurs bien que ceste eglise soit dédiée à l'honneur et soubz le nom de Nostre Dame, si est ce que lesdits seigneurs chanoynes tiennent et honorent Saint Marcial pour leur patron et saint tutelaire. [...] Ils ont trois autels dans la ceinture de leur chœur, le second desquels est dédié à Saint Marcial ; et il ne faut pas croire que ce soit une nouvelle invention trouvée au bastiment de l'église qu'est de présent : car ceste pancarte que nous venons d'alleguer, assure qu'il en estoit autant en la vielle, ou, dans le chœur, il y avoit aussi trois autels, le second desquels estoit dédié à Saint Marcial, ce qui confirme fort l'opinion que dessus. », A. Bonal, *Evêques...*, t. I, p. 8. Par ailleurs, un manuscrit intitulé *Catalogue des évêques de Rodez* (1740), cité par le cardinal Bourret mentionne lui aussi trois autels dans le chœur : « En 1648, on fit transférer les deux petits autels de saint Martial et de saint Jacques, qu'il y avait anciennement dans le sanctuaire du chœur, l'un à chaque côté du grand autel, et ce pour rendre ce sanctuaire plus libre ». Voir E. Bourret, *Documents sur les origines chrétiennes du Rouergue. Saint-Martial*, Rodez, 1887-1902, p. 223. Il y a bien un autel Saint-Jacques, mais dans la chapelle du même vocable.

<sup>27</sup> Le testament d'Amalric de Séverac évoque *altare sancti Marcialis scitum prope altare majus*, 3 G 337. Louis Bion de Marlavagne situe, à tort, l'autel au fond du chœur, Voir L. Bion, *Cathédrale...*, p. 170. La localisation de l'autel Saint-Martial se fonde sur la citation suivante d'Antoine Bonal, qui vit cet autel en place : « Toutes ces fondations sont descriptes en une grande et longue table de loton, qu'on voyt encores affichée ou placée à un pilier du sanctuaire du chœur, qu'est à la main gauche en y entrant par devant l'autel de Saint Marcial. », A. Bonal, *Evêques...*, t. II, p. 421.

<sup>28</sup> G 47, fol. 19v (10 mai 1392).

<sup>29</sup> Amalric de Séverac évoque dans son testament *altare sancti Marcialis scitum prope altare majus*, 3 G 337 (20 décembre 1426). L. Bion, *Cathédrale...*, p. 170.

<sup>30</sup> 3 G 332, fol. 12v (2 juillet 1529).

<sup>31</sup> « L'on voyt au devant d'yceluy [l'autel Saint-Martial] son statue en forme de priant, relevée au dict pilier qu'est avant le dit autel environ d'une cane et demye de terre ; et ay je ouy dire à de gens qui l'avoit veu qu'elle le represente fort au naturel », A. Bonal, *Evêques...*, t. II, p. 422.

<sup>32</sup> « Toutes ses fondations sont descriptes en long en une grande et longue table de loton, qu'on voyt encores affichée ou placée à un pilier du sanctuaire du chœur, qu'est à la main gauche en y entrant par devant l'autel que l'on appelle de saint Marcial », A. Bonal, *Evêques...*, t. II, p. 421. Ed. dans : Matthieu Desachy, « Tables et « pointes » de la cathédrale de Rodez (XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle) », dans *B.E.C.*, t. 155, 1997, p. 595.

<sup>33</sup> Voir : M. Desachy, « Une pointe de chapellenie : la pointe de François d'Estaing », dans « Tables et « pointes »..., art. cit. », p. 593-597.

A l'instar de la chapelle du Saint-Soulier, l'autel paroissial a souffert de la mauvaise localisation proposée par Louis Bion de Marlavagne. Ce dernier a supposé un peu trop rapidement qu'il avait toujours été avant 1789 contre le mur, au fond du collatéral sud<sup>34</sup>. Jacques Bousquet a proposé une autre localisation<sup>35</sup>, près de la chapelle Saint-Antoine, qui a été reprise par la suite<sup>36</sup>.

Qu'en est-il précisément ? Comme plusieurs autres autels de la cathédrale, il s'avère que l'autel paroissial a connu des localisations différentes au cours des âges.

Si l'autel paroissial a toujours été sous le vocable de saint André, il se trouve alors avant 1277 dans le sanctuaire de la cathédrale pré-gothique, au sud de l'autel majeur<sup>37</sup>.

Au XV<sup>e</sup> siècle, la sonnerie de la messe paroissiale gêne les offices canoniaux, car l'autel paroissial se trouve toujours près du chœur<sup>38</sup>. Au XV<sup>e</sup> siècle, le clerc paroissial reçoit collation de son office devant ou dans la chapelle Saint-Antoine, près de l'autel paroissial<sup>39</sup>. Le testament du chanoine Pierre de Paulinh en donne la localisation très précise. Ce chanoine demande à être inhumé contre le mur de clôture entre les deux piliers qui suivent l'autel paroissial, à l'opposé de l'autel Saint-Sébastien<sup>40</sup>. Cet autel reste à cet emplacement jusqu'en 1550, date précise où il est déplacé vers le fond de la nouvelle nef, contre le mur du collatéral sud<sup>41</sup>. Après le concordat de 1802, l'autel paroissial est dressé au fond de la nef, à l'ouest de la cathédrale, où il se trouve encore aujourd'hui après avoir pourtant été supprimé en 1873<sup>42</sup>.

Les difficultés pour localiser précisément l'autel paroissial dans la cathédrale avant le milieu du XV<sup>e</sup> siècle montrent combien il est difficile de connaître l'emplacement des autels qui ont précédé les nouvelles chapelles latérales. L'autel Saint-Jean-l'Évangéliste en est un parfait exemple.

### *L'autel Saint-Jean-l'Évangéliste*

Il est en effet étonnant que les consuls fassent mettre les ornements de l'autel paroissial dans une caisse située en-dessous de l'autel Saint-Jean-l'Évangéliste en 1398, soit bien avant la construction de la chapelle du même nom. Il ne peut donc pas s'agir de l'autel de cette nouvelle chapelle construite à partir de 1427. Il ne peut pas aussi s'agir de l'ancien autel Saint-Jean-l'Évangéliste qui se trouvait dans la crypte du chœur écroulé en 1276<sup>43</sup>. Où se situait-il ? Un premier indice vient du fait que la messe matutinale s'y célèbre<sup>44</sup>. Par ailleurs, la nouvelle chapelle Saint-Jean-l'Évangéliste est construite en face des anciens fonds baptismaux et de l'ancienne chaire qui se trouvaient au pied du pilier de l'ancienne cathédrale<sup>45</sup>.

<sup>34</sup> L. Bion, *Cathédrale...*, p. 226.

<sup>35</sup> J. Bousquet, « La construction... art. cité. », p. 61.

<sup>36</sup> Fabrice Ryckebusch, « La fonction paroissiale des cathédrales du Midi au Moyen Âge », dans *La cathédrale (XI<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles)*, Toulouse, 1995 (Cahiers de Fanjeaux, 30), p. 306-308 ; Michelle Fournié, « Les élites urbaines et la mémoire des morts », dans *La mort et l'au-delà en France méridionale (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, Toulouse, 1998, (Cahiers de Fanjeaux, 33), p. 230 ; *Idem*, « La dévotion au Purgatoire en Rouergue », dans *Études aveyronnaises*, 1998, p. 239-258.

<sup>37</sup> « ...duo cum altari praedicto Beatae Virginis Mariae, unum scilicet Beati Andreae ad ejus dexteram, alterum Beati Marcialis ad sinistram... », Relation de la chute de l'ancienne cathédrale (1276), éd. dans : L. Bion, *Cathédrale...*, p. 278. Il faut donc interpréter le texte au sens littéral (l'autel Saint-André est à droite de l'autel majeur en regardant depuis la nef), et non au sens liturgique.

<sup>38</sup> En 1422, le chapitre édicte un règlement pour la sonnerie de la messe paroissiale perturbant les offices du chœur « *quia altare parrochiale vicinum est choro in dicta ecclesia* », 3 G 11, fol. 3v.

<sup>39</sup> Collation à Jean del Font de l'office de clerc paroissial vacant par résignation de Pierre de Mayres « *actum in cappella beati Anthonini* », 3 G 16, fol. 15 (15 septembre 1410).

<sup>40</sup> [Pierre de Paulinh élit sépulture] « *entre los dos pialars que s'ensego apres aqui ont es de presen l'autar parroquial jusquas fons del cor lo lonc de las corsarias. Item que se lo capitol non ho vol davas aqui, vole donc sia entre los pialars de l'autra pars de las corsarias davas la part d'aqui on es de presen l'autar de sant Fabia et sant Sebastia* », 3 G 341, AU, Testament de Pierre de Paulinh (5 juin 1475).

<sup>41</sup> Georges d'Armagnac déclare aux consuls réunis à la cathédrale qu'il « a translaté et mis le corps de notre seigneur de l'autel ou seroit estre a l'autel parrochiel de Sainct André au devant la chapelle de Sainct Anthoine au bot de lad. esglise Nostre Dame a l'autel que nouvellement y a esté dressé », 2 E 212 Cité BB 6, fol. 137 (24 décembre 1550).

<sup>42</sup> L. Bion, *Cathédrale...*, p. 225-226.

<sup>43</sup> L. Bion, *Cathédrale...*, p. 278.

<sup>44</sup> 3 G 29, fol. 128 : l'inventaire dressé en 1388 des biens de l'autel Saint-Jean-Baptiste « *pro missa matutinali* ». Une annotation en marge de la fondation de chapellenie par Guilhem Flotas, chanoine d'Albi indique que « la messe matutinale, laquelle se dict à la chapelle Saint-Jean-l'Évangéliste », 3 G 31, fol. 171 (7 juin 1397).

<sup>45</sup> L. Bion, *Cathédrale...*, p. 305.

L'hypothèse peut donc être avancée que le vicaire et le clerc paroissiaux célèbrent au XIV<sup>e</sup> siècle la messe matutinale à l'autel Saint-Jean-l'Évangéliste qui se trouvait au pied des fonds baptismaux et de la chaire, tout près du portail méridional, puis la messe paroissiale à l'autel Saint-André, ce qui explique que les consuls s'assurent de l'entretien d'une armoire au pied de ces deux autels. Détruit au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, l'autel Saint-Jean-l'Évangéliste aurait été transféré dans la chapelle du même vocable.

#### *L'autel Sainte-Anne*

Plusieurs textes mentionnent l'autel Sainte-Anne, mais il est impossible de le localiser. En 1402, Jean de Vayrac dresse l'inventaire des biens de la chapellenie de sainte Anne<sup>46</sup>. En 1431, N. de la Vernha lègue une nappe pour l'autel Sainte-Anne<sup>47</sup>.

Jacques Bousquet a proposé de l'identifier avec la chapelle Saint-Vincent, mais sans expliquer ni argumenter son choix<sup>48</sup>. Certes une statue se trouve dans la chapelle du Saint-Soulier<sup>49</sup>, mais ce n'est pas un indice suffisant pour localiser cet autel dans cette chapelle. L'autel Sainte-Anne fait donc peut-être partie des autels de l'ancienne cathédrale qui ont été supprimés ou transférés dans une des nouvelles chapelles, à l'instar de l'autel Saint-Marc.

#### *L'autel Saint-Marc*

L'existence de l'autel Saint-Marc n'avait jusqu'à présent jamais été mentionnée. Un texte de 1416, reprenant un accord entre le chapitre et les marguilliers du bassin du purgatoire de 1409, mentionne un autel Saint-Marc qui se trouve dans l'ancienne cathédrale au pied d'un pilier devant l'entrée du Saint-Soulier<sup>50</sup>. Cet autel se place donc dans la partie occidentale de la nef de l'ancienne cathédrale, car la chapelle du Saint-Soulier se trouve alors à l'ouest de la cathédrale pré-gothique<sup>51</sup>.

#### *L'autel des Morts*

Les pérégrinations de l'autel des Morts sont encore plus surprenantes. En 1416 donc, comme indiqué dans le texte ci-dessus, les marguilliers du bassin du purgatoire demandent à faire construire un autel dans l'ancienne cathédrale, au pied d'un pilier qui se trouve près de la chapelle du Saint-Soulier, et après le pilier de l'autel Saint-Marc. Cependant, il n'est pas certain que cet autel ait vraiment vu le jour, car en 1430 un nouveau texte indique que les messes des morts sont célébrées les lundi, mercredi et vendredi à l'autel paroissial. Conscient que ces messes perturbent le déroulement des offices canoniaux en raison de la proximité de l'autel paroissial avec le chœur, les paroissiens demandent au chapitre de laisser le recteur paroissial célébrer ces messes dans une autre chapelle<sup>52</sup>. En juin 1485, les quêteurs du bassin du purgatoire réitèrent leur demande. Le chapitre leur concède alors la chapelle du Saint-Esprit<sup>53</sup>. Ce n'est finalement qu'à la fin du XV<sup>e</sup> ou au tout début du XVI<sup>e</sup> siècle, en tout cas avant 1502<sup>54</sup>, que l'autel pour la messe des morts est définitivement installé dans la deuxième chapelle du collatéral méridional de la nef, désormais désignée sous le vocable de la Mort.

---

<sup>46</sup> 3 G 11, fol. 75V (21 juillet 1402).

<sup>47</sup> 3 G 333, X (10 juillet 1431).

<sup>48</sup> J. Bousquet, « La construction... art. cit. », p. 59.

<sup>49</sup> 2 E 212 Cité BB 4, fol. 101 (11 juin 1509).

<sup>50</sup> « *En lo pielar que es en la glieya vielha, apres lo pielar en que es l'altar de sanch Marc se fassa un altar en que se meto las doas ymagenas de Nostra Dona e del Sanch Esperit, que so a la intrada del Sabbatho davan lo dich altar de sanch Marc* », 2 E 212 Cité GG 20 (28 janvier 1416).

<sup>51</sup> Voir infra, le paragraphe sur la chapelle du Saint-Soulier, p. 18.

<sup>52</sup> G 47, fol. 20, *Ordinatio super celebrationem missarum cum nota que ad requisitionem et devotionem venerabilium virorum seu mulierum parrochianorum et parrochianarum dcte ecclesie requirentur pro deffunctis* (16 novembre 1430).

<sup>53</sup> « *Primo quod ipsi domini capitulum eis concedant usum cujusdam capelle in ecclesia Ruthenensi predictae pro celebrando sive celebrari faciendo per presbyteros ejusdem ecclesie missas pro animalibus in purgatorio de gentibus ac patientibus ad et juxta obventiones et helemosinas sive redditus bassinorum ecclesie predictae Ruthenensis* », 3 G 43, fol. 242, Requête des quêteurs du bassin du purgatoire (15 juin 1485).

<sup>54</sup> A cette date, le chapelain des Morts prend possession de sa chapellenie dans la chapelle des morts, 3 G 17, fol. 176 **Erreur ! Signet non défini.**

## Les anciennes chapelles

### *La chapelle de l'évêché*

A l'extérieur de la cathédrale, la chapelle de l'ancien évêché se situe contre la grande porte de la cathédrale, au nord<sup>55</sup>. Une porte permet à l'évêque d'accéder directement à la cathédrale. Cette porte se voit encore à l'extérieur de la cathédrale, derrière la chapelle des Cinq-Plaies. Or, le père Beau précise que cette porte communiquait directement avec la chapelle privée de l'évêque<sup>56</sup>. Cela permet d'indiquer que la chapelle domestique de l'évêque est une chapelle haute située au voisinage du transept nord, à laquelle l'évêque accède par un portalet<sup>57</sup>.

### *La chapelle haute Saint-Michel*

Une deuxième chapelle haute, celle qui est placée sous le vocable de Saint-Michel et de Saint-Gabriel, se trouve dans l'ancienne cathédrale. En juillet 1244, l'évêque passe un acte dans la cathédrale en haut de la chapelle Saint-Michel<sup>58</sup>. L'autel de la chapelle se trouve même contre les chambres de l'évêché<sup>59</sup>, qui se trouvent donc à l'étage. Compte tenu de sa dénomination, il ne serait pas surprenant que cette chapelle se soit située au fond de la nef de la cathédrale près du rempart, pour protéger la ville. Les chapelles hautes dédiées à saint Michel, par leur fonction prophylactique, se situent en effet souvent dans des sites fortifiés ou à l'entrée des villes. Cependant, l'acte de fondation de la chapellenie fondée par le patriarche Jean de Cardalhac en 1377 dans cette chapelle mentionne qu'elle se trouve au-dessus du chevet<sup>60</sup>. Lorsque les travaux d'extension de la nouvelle cathédrale gothique reprennent dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, la chapelle est en tout cas détruite. La desserte de la chapellenie est alors transférée dans la chapelle de Cantobre<sup>61</sup>.

## Description des chapelles de la nouvelle cathédrale<sup>62</sup>

Pour plusieurs raisons, il reste très difficile de donner une description complète et totalement sûre de l'ensemble des chapelles de la nouvelle cathédrale. Tout d'abord, plusieurs localisations erronées ou infondées proposées par Louis Bion de Marlavagne ont été reprises sans être soumises à une étude critique<sup>63</sup>. Par ailleurs, le vocable même des chapelles a évolué dans le temps, et une même chapelle peut être désignée par plusieurs noms. La chapelle des Cinq-Plaies a ainsi connu pas moins de six vocables de

---

<sup>55</sup> Plusieurs indications sont dispersées dans l'*Histoire des évêques*, d'Antoine Bonal, qui précise qu'elle avait sur sa porte les armes de l'évêque Gaston de Corn, A. Bonal, *Histoire des évêques de Rodez*, éd. par Jean-Louis Rigal, Rodez, 1938, t. II, p. 220 et 271.

<sup>56</sup> J.-B. Beau, *Idée excellente de la perfection ecclésiastique du très illustre prélat François d'Estaing, de sainte mémoire évêque de Rodez*, Clermont, 1656, p. 164.

<sup>57</sup> Acte du 28 août 1520 passé « *supra portale qua itur ad capellam domus episcopalis* », G 744, fol. 90.

<sup>58</sup> « *Aizo fo faig e la dicha gleia de ma dona Sancta Maria sus a San Miquel* », G 544, n° 13 (juillet 1244) et G 9, fol. 133v, cité dans : J. Bousquet, « Le trésor de la cathédrale de Rodez. Les reliques du bienheureux Hugues et la chapelle du Saint-Soulier », dans *R.D.R.*, t. 4, 1955, p. 430.

<sup>59</sup> « *Aizo fo faig a Rodes e la Ciutat e las cambras devant l'altar de San Miquel* », G 9, fol. 40 (mai 1244).

<sup>60</sup> Fondation de chapellenie « *in cappella alta capitus chori dicte ecclesie vocata cappella Sanctorum Michaelis et Gabrielis archangelorum* », G 349.

<sup>61</sup> « [Prise de possession en 1541 de la chapellenie] *olim fundatam per patriarcham Alexandrinam in beatorum Michaelis et Gabrielis arcangelorum et in capella alta ejusdem sancti Gabrielis nunc suppressam et loco illius nunc in capella de Canthobrio deservire solitam* », cité dans : M. Desachy, *Répertoire prosopographique des évêques, dignitaires et chanoines de France de 1200 à 1500. Tome VI. Diocèse de Rodez*, Turnhout, 2002 (*Fasti Ecclesiae Gallicanae*, 6), p. 94-95.

<sup>62</sup> Les chapelles ont été décrites une première fois par Marlavagne, *Cathédrale...*, p. 184-240. Une mise au point sur les chapelles du chœur a été apportée dans : J. Bousquet, « La construction... art. cité. », p. 56-63. Voir aussi : J.-L. Lemaitre, *Obituaires...*, p. 39-52 ; Claire Delmas, *La cathédrale de Rodez*, Saint-Georges-de-Luzençon, 1991, p. 6-7.

<sup>63</sup> Christian Freigang, « Les rois, les évêques et les cathédrales de Narbonne, de Toulouse et de Rodez », dans *La cathédrale (XI<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles)*, Toulouse, 1995 (*Cahiers de Fanjeaux*, 30), p. 145-183 ; *Idem*, *Imitare ecclesias nobiles. Die Kathedralen von Narbonne, Toulouse und Rodez und die nordfranzösische Rayonnantgotik im Languedoc*, Worms, 1992, p. 165-188, 316-318.



sa construction à nos jours. La chapelle Saint-Christophe abrite un autel dédié à saint Michel<sup>64</sup>. Des chapellenies ont été également déplacées d'un autel à l'autre, voire d'une chapelle à l'autre. C'est ainsi que des chapelles, pourtant connues par des textes, sont impossibles à localiser. Ainsi, plusieurs textes évoquent l'autel ou la chapelle Sainte-Anne<sup>65</sup>. Le chanoine Aymeric de Capdenac y fonde même une chapellenie<sup>66</sup>. Certes, une statue de sainte Anne trône dans la chapelle du Saint-Soulier, mais ce n'est pas suffisant pour la localiser ici.

L'ordre de présentation et la numérotation donnés par Claire Delmas, établis selon l'ordre chronologique supposé de construction, ont été repris ici pour la présentation des chapelles de la cathédrale. Les plus anciennes occurrences des dénominations respectives sont données entre parenthèse. A la faveur des dépouillements du fonds du chapitre, une nouvelle liste et description des chapelles, toujours incomplète - mais qui n'avait jamais été entreprise depuis l'ouvrage de Louis Bion de Marlavagne, peut être proposée.

Pour chaque chapelle, ont été recueillies et retenues les informations telles que la construction, le nouveau vocable, la décoration, les sépultures ou encore les fondations pieuses.

### **Chapelle d'axe**

La première des chapelles et la plus facile à localiser est la chapelle axiale.

#### 1. Chapelle de l'Annonciation (1349), ou de Cantobre, puis du Sacré-Cœur (après 1834).

La chapelle d'axe a été décorée par Gilbert de Cantobre, mort en 1349, qui la dédie à l'Annonciation et y élit sépulture :

« ... *mihique ac corpori eligo sepulturam, ubicumque me mori contingat, in predicta cathedrali ecclesia Ruthenensi et in predicta capella mea in honorem Annunciationis beatissime et gloriose Virginis Marie matris Dei et Incarnationis salvatoris redemptoris nostri domini nostri Jhesu Christi et beati Gabrielis archangeli annunciatas eam et omnem curiam superiorem, per me diu est dicata, et quam complevi, consumpmari et ad hoc disponi et in ea monumentum sepulture mee fieri... »<sup>67</sup>.*

Gilbert de Cantobre y fonde deux chapellenies. Son tombeau s'y voit encore : l'évêque est gisant, reposant sur un tombeau élevé, décoré d'arcatures et orné de l'épithaphe suivant :

« *Hic jacet dominus Guibertus bone memorie episcopus Ruthenensis et obiit die XII martii anno Domini M CCC XXXIX. Cujus anima requiescat in pace. Amen* ».

Entre 1340 et 1348, Gilbert de Cantobre fait décorer les voûtes de fresques reproduisant la composition, traditionnelle depuis l'époque romane, du Christ en majesté entouré des quatre évangélistes<sup>68</sup>.

Les tombeaux des évêques Gaston de Corn (mort en 1301) et Guillaume d'Ortolan (mort en 1417) s'y trouvaient également. Celui de Gaston de Corn a été détruit en 1830<sup>69</sup>. Dans cette chapelle, sont aussi enterrés les chanoines Etienne et Bernard Bouyssou<sup>70</sup>, et devant la chapelle Jean de Villeneuve, le recteur de Muret<sup>71</sup>.

---

<sup>64</sup> M. Desachy, *Cité des hommes.. op. cit.*, p. 517.

<sup>65</sup> 3 G 333, X, Testament de N. de La Vernha (10 juillet 1431).

<sup>66</sup> 3 G 11, fol. 75v, Inventaire de la chapellenie d'Aymeric de Capdenac (21 juillet 1402), éd. dans : M. Desachy, *Cité des hommes...*, p. 532.

<sup>67</sup> G 42, fol. 14-29, éd. : Bion, *Cathédrale...*, p. 194, n. 1 ; J.-L. Lemaitre, *Obituaires...*, p. 41.

<sup>68</sup> Nicole Fayel-Lançon, « Le décor peint de la chapelle de Cantobre à la cathédrale de Rodez », dans *R.D.R.*, 1987, p. 83-86 ; C. Delmas, *Cathédrale...*, p. 20-21.

<sup>69</sup> Pierre Benoît, *Le vieux Rodez*, p. 350.

<sup>70</sup> Etienne Bouyssou élit sépulture « *in ecclesia Ruthenensis et infra cappellam de Cantobrio ac in tumulo quo venerabilis dominus Benardus Boyssonis, canonicus Ruthenensis quondam patruus meus quiescit* », 3 G 38, fol. 163 (3 février 1462).

<sup>71</sup> [Sépulture] « *in ecclesia katedrali Beate Marie Ruthene ante cappellam reverendi domini Guiberti de Cantobrio* », 3 G 35, fol. 169, Testament de Jean de Villeneuve, recteur de Muret (16 novembre 1406).

A la fin du XV<sup>e</sup> siècle, ou au début du XVI<sup>e</sup> siècle, les deux chapellenies fondées par l'administrateur Jean de Cardalhac dans la chapelle haute Saint-Michel sont transférées dans la chapelle de Cantobre, comme en témoigne la prise de possession en 1541 de la chapellenie « *olim fundatam per patriarcham Alexandrinam in beatorum Michaelis et Gabrielis arcangelorum et in capella alta ejusdem sancti Gabrielis nunc suppressam et loco illius nunc in capella de Canthobrio deservire solitam* »<sup>72</sup>. Ceci explique pourquoi l'historien Antoine Bonal a vu les armoiries de Jean de Cardalhac au début du XVII<sup>e</sup> siècle sur les piliers se trouvant devant cette chapelle<sup>73</sup>.

### **Chapelles du déambulatoire (nord)**

Les chapelles sont ensuite décrites en commençant par celles au nord puis au sud du déambulatoire, celles de la nef venant à la fin.

2. Chapelle de Pierrefort (ante 1361)<sup>74</sup>, de Saint-Benoît (1361)<sup>75</sup>, alias de *Grefuelha* (1434)<sup>76</sup>, de Vayrac (1434)<sup>77</sup>, des Onze-Mille-Vierges (1500)<sup>78</sup>, puis de Saint-Eutrope (XVII<sup>e</sup> siècle)<sup>79</sup>, puis Sainte-Madeleine (1787-1873)<sup>80</sup>, puis de Notre-Dame-des-Indes (à partir de 1873)<sup>81</sup>.

Cette chapelle a accueilli les sépultures d'Aldebert de Pierrefort, chanoine ouvrier, et de deux archidiacres de Saint-Antonin : Gaubert de Vayrac et Eblon de Saint-Exupéry<sup>82</sup>, ainsi que du chanoine Jean de Vayrac<sup>83</sup>. Elle abrite aussi le tombeau de l'évêque Raimond d'Aigrefeuille, mort en juillet 1361, se présentant comme celui de Gilbert de Cantobre : gisant figurant l'évêque en habits épiscopaux, avec crosse et mitre, placé sur un tombeau-coffre. Ce tombeau, dont la voûte est tombée dès le début du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>84</sup>, est ouvert en 1787<sup>85</sup>. Les armoiries du défunt figurent encore au XVII<sup>e</sup> siècle sur les vitraux<sup>86</sup>. Le 18 décembre 1381, Guilhem Amarvit demande à y être enterré et y fonde une chapellenie<sup>87</sup>.

4. Chapelle Saint-Paul (1317)<sup>88</sup>, alias *del Patriarcha* (1343)<sup>89</sup>, sacristie du chapitre (XVII<sup>e</sup> siècle)<sup>90</sup>, puis Saint-François-Régis, Saint-Viateur (XX<sup>e</sup> siècle).

---

<sup>72</sup> M. Desachy, *Répertoire prosopographique des évêques, dignitaires et chanoines de France de 1200 à 1500. Tome VI. Diocèse de Rodez*, Turnhout, 2002 (*Fasti Ecclesiae Gallicanae*, 6), p. 94-95.

<sup>73</sup> A. Bonal, *Evêques...*, t. II, p. 277.

<sup>74</sup> G 42, Testament de Raimond d'Aigrefeuille (1361). Voir aussi Bonal : « Ceste chapelle est celle qu'est par-dessus la sacristie entre ladicte sacristie et celle de Cantobre ». A. Bonal, *Evêques...*, p. 227.

<sup>75</sup> « *Item volo et ordino quod capella predicta perficiatur et fundetur ad honorem Dei et benedicti et ornetur decenter secundum dispositionem executorum meorum* », G 42, fol. 30, Testament de Raimond d'Aigrefeuille (12 juillet 1361).

<sup>76</sup> E 910, fol. 62, Testament de Jean de Vayrac (1434), éd. : M. Desachy, « Ieu, Johan de Vayrac, canonge de Rodez... Un testament ecclésiastique en langue d'oc (1434) », dans *R.D.R.*, fasc. 41, 1995, p. 59.

<sup>77</sup> Ibidem.

<sup>78</sup> 3 G 11, fol. 135v. Cette dénomination vient du don par Raimond d'Aigrefeuille d'un reliquaire contenant des reliques de deux chefs des Onze-Mille-Vierges.

<sup>79</sup> A. Bonal, *Evêques...*, t. II, p. 227-228.

<sup>80</sup> G 297, fol. 232 ; L. Bion, *Cathédrale...*, p. 198.

<sup>81</sup> L. Bion, *Cathédrale...*, p. 200 ; C. Delmas, *Cathédrale...*, p. 53.

<sup>82</sup> [Eblon de Saint-Exupéry elit sépulture] « *in ecclesia nova predicta, videlicet in capella ad honorem Dei et gloriosimi ejus sancti beati Benedicti edificata, in quodam tumulo in quo venerabilis vir dominus Gaubertus de Vayraco, condam archidiaconus Sancti-Anthonini consaguineus meus fuit sepultus...* », 3 G 30, fol. 181 (16 octobre 1400).

<sup>83</sup> « *Et vole esser cebelit el tombel de mon oncle mossenhor l'archidiague e en la capela de sant Benesech de Grefuelha estuida...* », E 910, fol. 62 (9 juin 1434), éd. : M. Desachy, « Ieu, Johan de Vayrac... art. cit. », p. 57-58.

<sup>84</sup> A. Bonal, *Evêques...*, p. 228.

<sup>85</sup> G 297, fol. 232 ; A. Bonal, *Evêques...*, p. 598. Bion indique que cette chapelle porte au début du XIX<sup>e</sup> le vocable de Sainte-Madeleine. C'est donc bien le tombeau de Raimond d'Aigrefeuille qui est ouvert en 1787 dans la chapelle Sainte-Madeleine, et non celui de Pierre de Planecassanhe, comme l'avait indiqué A. Débat, « Trois frères évêques en Rouergue », dans *R.D.R.*, fasc. 19, 1989, p. 408, n. 55bis.

<sup>86</sup> « Ses armoyries estoit de trois estoiles que son en son sepulchre et aux vitres de la dicte chapelle », A. Bonal, *Evêques...*, p. 228.

<sup>87</sup> 3 G 343, liasse 1 (18 décembre 1381).

<sup>88</sup> Arch. segr. vat., Coll. 210, éd. : A. Bonal, *Evêques...*, t. II, p. 551-552.

<sup>89</sup> « *in cappella dicta del Patriarcha* », G 966, fol. 36 (1343).

L'évêque Pierre de Planecassanhe a été inhumé dans cette chapelle, où il avait demandé à être enterré :

« *Et si contigat nos decedere citra mare, eligimus sepulturam corpori nostro in ecclesia cathedrali Beate Marie Ruthenensi in capella per nos ad id electa, que est juxta mediam capellam, a parte boreali, et in ea fieri sepulchrum decens honorificum pro sepultura corporis nostri volumus et mandamus, et in capella ipsa volumus construi altare in nomine et honore sanctorum apostolorum Petri et Pauli, et capellam nostram episcopalem per nos emptam et adquisitam, scilicet ornamenta episcopalibus indumentis, libris, reliquis, cruce argenti, calice, turribulo, paliis, mapis et aliis ornamentis cappelle nostre per nos factis seu adquisitis ad ipsam transferri et ad usum et servitium dicte capelle deputari* »<sup>91</sup>.

Après sa mort et conformément aux instructions testamentaires du défunt, Guilhem Raynald, exécuteur testamentaire de l'évêque, paye cent quarante-quatre livres tournois pour l'achèvement, la clôture et le recouvrement de la chapelle et la construction de l'autel<sup>92</sup>. Quelques années plus tard, en 1338, le camérier P. Palharges est payé pour avoir fait construire le tombeau de l'évêque<sup>93</sup>. Ce dernier sera enlevé en avril 1855<sup>94</sup>. Antoine Bonal<sup>95</sup>, Louis Bion de Marlavagne<sup>96</sup> et plus récemment Nathalie Frachon-Gielarek<sup>97</sup> rapportent que ses armoiries figuraient sur les vitraux de la chapelle<sup>98</sup>. Il s'agit en fait des armoiries de Henri de Sévery, déplacées ensuite dans l'actuelle chapelle Saint-Joseph. Ce dernier a donc sans aucun doute fait une fondation dans cette chapellenie, mais il n'en reste aucune mention. Ce vitrail a été remonté en 1951 dans l'actuelle chapelle Saint-Joseph<sup>99</sup>.

#### 6. Chapelle des Saints-Innocents (c. 1385), puis de Saint-Sébastien (début XV<sup>e</sup> siècle).

Cette chapelle est devenue au XIV<sup>e</sup> siècle l'entrée de la salle capitulaire puis de la sacristie avec la construction du clocher à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. Or, le chanoine Jean Grion demande en 1383 au chapitre l'autorisation de construire et décorer une chapelle dans la nouvelle cathédrale à l'entrée du nouveau clocher<sup>100</sup>. Deux ans plus tard, il élit sépulture dans la chapelle placée sous le triple vocable des saints

---

<sup>90</sup> A. Bonal, *Evêques...*, t. II, p. 227.

<sup>91</sup> P. Calmet, *Pierre de Pleine-Chassaigne : son testament. Inventaire de ses meubles*, dans *Annales de Saint-Louis-des-Français*, t. I, 1896, p. 497. La localisation donnée dans le testament – « *in capella per nos ad id electa, que est juxta mediam capellam, a parte boreali* » - doit donc être comprise : « dans la chapelle que nous avons choisie, près de la chapelle axiale, au nord », et non traduite à la lettre : « à côté de la chapelle axiale, au nord ». En effet, Antoine Bonal localise précisément le tombeau de Pierre de Planecassanhe dans la chapelle Saint-Paul (4) (« Son corps feut enseveli en la chapelle de laquelle messieurs du chapitre se servent aujourd'huy de sacristie, et laquelle estoit nommée de Saint Pol »), et celui de Raimond d'Aigrefeuille dans la chapelle Sainte-Benoît (2) (voir ci-dessus note 76).

<sup>92</sup> « *Item in sepultura dicti domini Patriarchis et claudendo et cohoperiendo capellam in qua jacet et construendo in ipsa unum altare, CXLIII libr. VI sol. tourn.* », Arch. segr. vat., Coll. 210, fol. 63v, Comptes de Guilhem Raynald, trésorier et procureur de feu Pierre de Planecassanhe (jeudi après le Mercredi des Cendres 1319).

<sup>93</sup> « *Item solverunt P. Palharges pro faciendo fieri tumulum dicti domini episcopi juxta ordinationem testamenti sui* », Arch. segr. vat., Coll. 210, fol. 147, Comptes des commissaires testamentaires de Pierre de Planecassanhe (15 décembre 1338).

<sup>94</sup> L. Bion, *Cathédrale...*, p. 201.

<sup>95</sup> « Ses armoiries se voyent encores aux vitres de ceste chapelle, que sont une croix de Saint André avec de coquilles », A. Bonal, *Evêques...*, p. 147.

<sup>96</sup> « Les armoiries de Pierre de Pleine-Chassaigne, *de gueules au sautoir d'argent*, existent encore sur un lambeau du vitrail », Bion, *Cathédrale...*, p. 201.

<sup>97</sup> Nathalie Frachon-Gielarek, « Découverte de vitraux anciens de la cathédrale de Rodez. Etude préliminaire », dans *Monumental*, vol. 10-11, 1995, p. 163-171

<sup>98</sup> A. Bonal, *Evêques...*, p. 228.

<sup>99</sup> Nathalie Frachon-Gielarek, « Découverte de vitraux anciens de la cathédrale de Rodez. Etude préliminaire », dans *Monumental*, vol. 10-11, 1995, p. 164.

<sup>100</sup> Jean Grion « *exposuit quod ex devotione quod habet arga ecclesiam Virginis gloriose Marie, voluit et affectionem habet construendi, reparandi ac ornandi condecenter pannis, libris, calicem et aliis jocalibus et ornamentibus necessariis, unam capellam ad honorem Dei et ejusdem gloriose Virginis Marie ac beati [blanc] infra dictam ecclesiam novam introhitu turris novi in loc debito et honesto et absque impeditioe quacumque ecclesie predictae nec non etiam eligere sepulturam suam ibidem* », 3 G 30, fol. 82v (23 mai 1383).

Innocents, de sainte Agathe et de saint Nicolas<sup>101</sup>. En 1392, il fait don d'une maison pour assurer le financement de la construction et de la décoration<sup>102</sup>.

Jacques Bousquet a proposé d'y voir la chapelle Saint-Sébastien<sup>103</sup>. Cette hypothèse concorde exactement avec le testament du chanoine Pierre de Paulinh qui demande en 1475 à être enterré soit entre les deux piliers qui suivent l'autel paroissial en allant au fond du chœur, c'est-à-dire devant la chapelle Saint-Raphaël, soit de l'autre côté du déambulatoire entre les deux piliers où se trouve l'autel de saint Fabien et de saint Sébastien<sup>104</sup>, c'est-à-dire juste en face de l'actuelle entrée de la sacristie.

Si la chapelle des Saints-Innocents fait fonction d'accès au clocher, l'autel de saint Fabien et de saint Sébastien se trouve alors contre la clôture du chœur, entre deux piliers, presque à l'opposé de l'autel paroissial.

Bernard Hugues de Cardalhac y a fondé une chapellenie<sup>105</sup>.

#### 8. Chapelle Saint-Blaise (c. 1330)<sup>106</sup>, puis Sainte-Agnès (XIX<sup>e</sup> siècle).

Voûte, nervure, arcs et parois de la chapelle sont entièrement recouverts de fresques donnant l'illusion de vitraux en trompe-l'œil représentant vingt-quatre personnages. Sept écus aux armes de la famille de Balaguiet d'Olt décorent le centre des quartiers de la voûte. Bertrand de Balaguiet fonde une chapellenie dans cette chapelle, ce qui autorise à reconnaître dans ce chanoine le commanditaire de ces fresques, et de les dater de 1340 environ<sup>107</sup>.

Jean Guisardon fait élection de sépulture devant la chapelle en 1371<sup>108</sup>, tout comme Pierre Calmelh et sa femme en 1409<sup>109</sup>, et la veuve du menuisier Clément del Peyro également en 1432<sup>110</sup>. L'archidiacre de Millau Guiral Calhol fait élection de sépulture dans cette chapelle par testament en date du 6 mai 1421, et lègue pour cette chapelle une pierre d'autel<sup>111</sup>.

#### 10. Chapelle Saint-Jacques (1299)<sup>112</sup>, alias Sainte-Catherine (c. 1330)<sup>113</sup>, puis Saint-Bruno, puis Sainte-Germaine (XX<sup>e</sup> siècle).

Cette chapelle était connue jusqu'à présent sous le seul vocable de Sainte-Catherine. Or, elle a également été citée sous le vocable de Saint-Jacques. En effet, deux actes, l'un de 1361<sup>114</sup>, l'autre de 1397<sup>115</sup>, la

---

<sup>101</sup> Jean Grion élit sépulture « *subtus cappellam meam quod cappella modo nuncupatur cappella sanctorum Innocentium et beati Agate et beati Nicolay* », 3 G 30, fol. 319 (4 mai 1385).

<sup>102</sup> Jean Grion attribue sa maison pour « *videlicet quod cappellam suam per ipsum infra ecclesiam beate Marie de Ruthene edificatam et ornatam cum omnibus suis ornamentis, vestimentis, libris, calice, reliquiis* », E 1071, fol. 79 (19 septembre 1392).

<sup>103</sup> J. Bousquet, « La construction... art. cité. », p. 60.

<sup>104</sup> [Il élit sépulture] « *entre los dos pialars que s'ensego apres aqui ont es de presen l'autar parroquial jusquas fons del cor lo lonc de las corsarias. Item que se lo capitol non ho vol davas aqui, vole donc sia entre los pialars de l'otra pars de las corsarias davas la part d'aqui on es de presen l'autar de sant Fabia et sant Sebastia* », 3 G 341, AU, Testament de Pierre de Paulinh (5 juin 1475).

<sup>105</sup> 3 G 30, fol. 182v, Collation de la chapellenie fondée par Bernard Hugues de Cardalhac dans la chapelle Saint-Sébastien (1403).

<sup>106</sup> G 47, fol. 10v-13, *Ordo* du chantre Isarn de Clusel (c. 1330), éd. : Bion, *Cathédrale...*, p. 331.

<sup>107</sup> P. Lançon, « Les peintures murales de la chapelle Saint-Blaise à la cathédrale de Rodez », dans *P.V.S.L.S.A.A.*, t. 44, fasc. 4, 1989, p. 609-617 ; C. Delmas, *Cathédrale...*, p. 22-23.

<sup>108</sup> « *...Ut ipse magister Johannes pro se et suis successoribus habeat sepulturam suam infra ecclesiam novam Beate Marie in tumulo erecto in dicta ecclesia nova ante capellam beati Blasii quam sepulturam cum voluntate dictorum dominorum ibidem elegit...* », 3 G 29, fol. 145, Litige entre Jean Guisardon et le chapitre (1371).

<sup>109</sup> [Sépulture] « *in ecclesia nova Beate Marie ante cappellam beati Blasii in tumulo parentorum* », 3 G 336, GO (22 octobre 1409).

<sup>110</sup> 3 G 347, BA (25 février 1432).

<sup>111</sup> E 909, fol. 1v (6 mai 1421).

<sup>112</sup> 3 G 341, AT, Testament de Guilhem de Pessol, habitant de Rodez, fondant une chapellenie à l'autel Saint-Jacques (juillet 1299). Cité dans : L. Bion, *Cathédrale...*, p. 28.

<sup>113</sup> G 47, fol. 10v-13, *Ordo* du chantre Isarn de Clusel (c. 1330), éd. : Bion, *Cathédrale...*, p. 331.

<sup>114</sup> 3 G 333, K, Testament de Guy de Pessol, marchand de Rodez (17 juillet 1361).

<sup>115</sup> Le testament de Jean de La Baccalarie cite la chapelle de saint Jean-Baptiste, de saint Jacques-l'Apôtre et de sainte Catherine-Vierge-et-Martyre, 3 G 31, fol. 178 (18 décembre 1397).

dénommement chapelle de Saint-Jacques et de Sainte-Catherine. Guy de Pessol, marchand de Rodez, demande en 1361 à y être enterré dans le caveau de son père et de son oncle<sup>116</sup>. Or, un certain Guilhem de Pessol a fondé en 1299 une chapellenie à l'autel de Saint-Jacques. C'est lui qui a financé la construction de cette chapelle et de l'autel :

« *Item lego operi dicte ecclesie Beate Marie civitatis Ruthene in subsidium constructionis unius de capellis dicte ecclesie XXV libras turonensium semel tantum solvendas per heredes meos universales seu gadiatores meos infrascriptos artificibus et magistris qui dictam construent seu hedificabunt capellam, qualibet die sabbati jornaliam suam eorundem que fecerint per septimanam precedentem in hedificio dicte capelle.*

*Et volo quod dicte XXV libre turonensium tradantur seu solvantur operatori dicte ecclesie nec alicui alie persone nisi artificibus et pagistris predictis.*

*Et in dicta capella fiat ad expensas meas altare beati Jacobi vel beati Johannis Evangeliste, vel beati Blazii illius videlicet illorum sanctorum cujus eis dixit complacendum.*

*Et ad hedificium dicti altaris et munimenti ejus scilicet construcionis calicis argentey et pannorum dicti altari et vestium sacerdotalium lego XXV l. t. »<sup>117</sup>.*

Jean de La Baccalarie se fait inhumer dans cette chapelle, où il fonde une chapellenie dite de La Baccalarie. Son épitaphe se voit encore sur le mur occidental :

« *Tumulum domini Johannis Labachalerie canonici hujus ecclesie qui... »<sup>118</sup>.*

12. Chapelle Sainte-Georges (1302)<sup>119</sup> et Saint-Cristophe (1347)<sup>120</sup>, puis de l'Adoration des Mages (milieu XIX<sup>e</sup> siècle), Notre-Dame-des-Grâces (XX<sup>e</sup> siècle).

Dès 1302, le chapitre accorde aux membres de la confrérie Saint-Georges l'autorisation d'établir un autel en l'honneur de leur saint patron.

L'épitaphe d'Hector de Tourène, qui avait fondé une chapellenie en 1316, se voit encore sur le mur occidental :

« *Hic jacet dominus Hector de Torena qui obiit VI die octobris anno Domini M CCC XXXVII. Cujus anima requiescat in pace »<sup>121</sup>.*

Cet Hector de Tourène, habitant de Rodez, est le parent d'un autre Hector de Tourène, chanoine de Rodez qui a fondé une chapellenie à une autre date<sup>122</sup>.

En 1347, le chanoine Bégon de Pénavayre demande à se faire enterrer à l'extérieur de la chapelle, au pied du vitrail<sup>123</sup>. Or, une note d'érudit du milieu du XIX<sup>e</sup> mentionne effectivement un tombeau extérieur surmonté de fresques<sup>124</sup>. Le 4 décembre 1454, Pierre Coqural y fonde une chapellenie<sup>125</sup>. Un peu plus

---

<sup>116</sup> [Sépulture] « *in ecclesia nova Beate Marie civitatis Ruthene, scilicet ante capellam sancti Jacobi et beate Catherine in tumulo in quo corpora dominorum patris et avunculi meorum sepulti sunt...* », 3 G 333, K, Testament de Guy de Pessol, marchand de Rodez (17 juillet 1361).

<sup>117</sup> 3 G 341, AT, Testament de Guilhem de Pessolis, habitant de Rodez, fondant une chapellenie à l'autel Saint-Jacques (juillet 1299), éd. partielle : L. Bion, *Cathédrale...*, p. 28.

<sup>118</sup> L. Bion, *Cathédrale...*, p. 206.

<sup>119</sup> L. Bion, *Cathédrale...*, p. 207 ; J. Bousquet, « La construction... art. cit. », p. 62.

<sup>120</sup> 3 G 340, S, Testament de Bégon de Pénavayre (1347).

<sup>121</sup> L. Bion, *Cathédrale...*, p. 206-207.

<sup>122</sup> 3 G 30, fol. 244, Collation de la chapellenie fondée par Hector de Tourène, chanoine, dans la chapelle Saint-Georges (9 novembre 1384) ; 3 G 38, fol. 1, Accord entre Guiral Hugonenc, chapelain de la chapellenie fondée par Hector de Tourène, chanoine, dans la chapelle Saint-Georges, et Sébile de Prévenquière, patronne de ladite chapellenie (1437). Voir aussi : J. Bousquet, « Le trésor... art. cit. », p. 61, n. 198.

<sup>123</sup> [Il élit sépulture] « *in cimeterio ecclesie Beate Marie Civitatis Ruthenensis, cujus sum parochianus, ante vitram capelle sanctorum Georgii et Chrisofori dicte ecclesie, et prope tumulum parentorum meorum* », 3 G 340, S, Testament de Bégon de Pénavayre (1347).

<sup>124</sup> « Entre les contreforts peu saillans de la chapelle jadis de Saint-Christophe, aujourd'hui de l'Adoration des Mages, on a découvert un cavot dans lequel trois balles de fer avaient supporté un cercueil en bois [...] Au-dessus de ce cavot contre le mur de la cathédrale, on voit encore les restes d'une peinture à fresque qui ornait ce tombeau, qui d'après la forme dont elle se dessine paraît avoir été dans une niche dont les côtés étaient droits, et le dessus en arc de cercle », Découverte d'un cavot entre

tard, en 1485, Pierre Bessière demande son inhumation dans cette chapelle<sup>126</sup>, et le 16 janvier 1526, son parent Guy Bessière, menuisier de la Cité de Rodez et hôtelier à l'enseigne de l'Escarbelle, demande lui-aussi à être enseveli devant la chapelle<sup>127</sup>.

14. Chapelle du Saint-Esprit (c. 1330)<sup>128</sup> puis des Fonds Baptismaux (XVI<sup>e</sup>-milieu du XX<sup>e</sup> siècle), Saint-Michel (1552<sup>129</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle).

Le chanoine Galhard de Cardalhac, mort le 11 mai 1359, est inhumé dans cette chapelle où il avait fondé deux chapellenies, et où son tombeau se voit encore. Il a été remplacé ici vers 1410 lors de la reconstruction de la chapelle. Sur un coffre orné de ses armoiries sur la face antérieure, le chanoine est représenté gisant. Son épitaphe est gravée sur la bordure de la table :

« *Hic jacet venerabilis vir dominus Galhardus de Cardaliaco, archidiaconus et canonicus Rutenensis qui obiit anno Domini M CCC LIX die XI mensis maii. Cujus anima requiescat in pace, Amen* »<sup>130</sup>.

Par testament en date du 27 janvier 1384, Bérengère Verdusse, veuve de Guy Bayle, fait élection de sépulture devant la chapelle, dans le tombeau de son premier mari<sup>131</sup>. Dans son testament du 28 mai 1411, Jean Ducros, curé de Blauzac, a également fait élection de sépulture devant cette chapelle, dans le tombeau où a déjà été inhumée sa mère. Il demande que ses héritiers fassent graver une plaque tombale<sup>132</sup>.

Cependant, la chapelle actuelle a été construite, ou en tout cas remaniée, vers 1410 par Antoine Mouly, d'après le témoignage d'un autre maçon donné en 1439 :

[Jean Garayt, maçon, dit] « *quod bene fuit triginta aut triginta unius anni effluxi quod idem testis loquens venit morari in presenti patria ac in villa presenti Ruthenensi, et tunc temporis quidem lapicida qui nominabatur magister Anthonius Moli qui pro tunc construebat cappellam Sancti Spiritus dicte ecclesie Ruthenensis* »<sup>133</sup>.

La chapelle abrite un autel dédié à saint Michel. En effet, en 1552, le chanoine ouvrier donne l'autorisation au chapelain de Saint-Christophe de faire réparer la clôture de la chapelle ainsi que l'armoire encastrée dans le mur qui se trouve de l'autre côté de la paroi, derrière l'autel Saint-Michel<sup>134</sup>. D'après Bion de Marlavagne, les fonts baptismaux se trouvent placés dans cet environnement à partir du XVI<sup>e</sup> siècle et jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, après avoir été auparavant localisé devant la chapelle Saint-Jean-l'Évangéliste<sup>135</sup>.

### ***Chapelles du déambulatoire (sud)***

3. Chapelle Sainte-Anne (?)<sup>136</sup>, de Saint-Laurent (1348)<sup>137</sup>, puis Notre-Dame-de-Lourdes (1921)<sup>138</sup>.

---

deux contreforts de l'église cathédrale de Rodez, Note de Falguas, S.L.S.A.A. de l'Aveyron, hors cote (7 mai 1846). Je remercie Caroline Agudo, étudiante en histoire de l'art travaillant sur l'art funéraire de la fin du Moyen Age dans la cathédrale, qui m'a communiqué l'existence de cette note.

<sup>125</sup> Fondation d'une chapellenie dans la chapelle Saint-Christophe par Pierre Coqural, chantre, 3 G 341, AQ (4 décembre 1454).

<sup>126</sup> L. Bion, *Cathédrale...*, p. 207.

<sup>127</sup> Il demande à être inhumé « *in corsario dicte ecclesie cathedralis ante capellam Sancti Georgii* », G 182, cité dans L. Bion, *Cathédrale...*, p. 207 et J.-L. Lemaitre, *Obituaires...*, p. 44.

<sup>128</sup> G 47, fol. 10v-13, *Ordo* du chantre Isarn de Clusel (c. 1330), éd. : L. Bion, *Cathédrale...*, p. 331.

<sup>129</sup> M. Desachy, *Cité des hommes...*, p. 517.

<sup>130</sup> L. Bion, *Cathédrale...*, p. 206-207.

<sup>131</sup> [Sépulture] « *infra ecclesiam Beate Marie cathedralis civitatis ruthenensis in tumulo ubi sepultus est Hugo de Verdu, vir meus condam ante cappellam Sancti Spiritus* », G 831 (27 janvier 1384).

<sup>132</sup> L. Bion, *Ibidem*.

<sup>133</sup> 3 G 353 (1439).

<sup>134</sup> Voir ci-dessus, n. 78.

<sup>135</sup> L. Bion, *Ibidem*.

<sup>136</sup> J. Bousquet, « La construction... art. cité. », p. 59.

Cette chapelle renferme deux tombeaux. Le premier est considéré comme celui de Jean de Via qui, dans son testament en date du 23 août 1348, fait élection de sépulture dans cette chapelle, s'il mourait chanoine<sup>139</sup>. Le défunt est représenté coiffé de l'aumusse, les mains croisées sur la poitrine et vêtu d'une aube recouverte d'un manteau fermé par une agrafe. Il a également fondé quatre chapellenies à célébrer dans cette chapelle. Ses armoiries figurent jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle sur les vitraux de la chapelle<sup>140</sup>. L'autre tombeau, élevé avec un couvercle à double pente demeure anonyme.

En 1412, l'artiste florentin Arquet de l'Arche peint les murs de cette chapelle et installe des vitraux, pour la somme de trois cents livres tournois payés par l'évêque<sup>141</sup>.

Il faut noter qu'un certain Bernard, prêtre habitué de la cathédrale, demande en 1362 à être inhumé dans la cathédrale, devant la chapelle Saint-Laurent<sup>142</sup>, tout comme le notaire Bernard de Porta en 1373<sup>143</sup>.

#### 5. Chapelle Saint-Pierre (1291)<sup>144</sup>, alias d'Arpajon (1350)<sup>145</sup>, puis Saint-Joseph (XX<sup>e</sup> siècle).

Sur le mur oriental est inscrit l'épithaphe armoriée de Brenguier d'Arpajon :

« *Hic jacet dominus Berengarius de Arpajone, canonicus Ruthenensis. Anima ejus requiescat in pace, Amen* »<sup>146</sup>.

Or, ce dernier fonde en 1291 une chapellenie dans la chapelle Saint-Pierre<sup>147</sup>. Galhard Guisardon, frère de l'hebdomadier Durand Guisardon, fonde une chapellenie dans cette chapelle en 1414<sup>148</sup>.

#### 7. Chapelle Saint-Martin (1332)<sup>149</sup>, puis Saint-Raphaël (1406).

En 1332, Rigal Delmas, archidiacre de Conques fonde une chapellenie dans la chapelle Saint-Martin « *per me aptata et reparata* ». Peu après, en 1360, le chanoine Raimond de Cornac fonde lui aussi une chapellenie dans cette chapelle<sup>150</sup>. Elle est encore désignée sous le vocable de Saint-Martin lors de la rédaction de l'inventaire après décès d'Aymeric del Mercat. A la suite de la fondation par ce dernier d'une pitance en l'honneur de saint Raphaël dans cette chapelle, elle change de vocable pour être dédiée à saint Raphaël. Il y fait élection de sépulture, après l'avoir décorée d'une statue de saint Raphaël<sup>151</sup>.

---

<sup>137</sup> « *Eliguo sepulturam in ecclesia Beate Marie Virginis videlicet in capella constructa dicte ecclesie que vocatur Sancti Laurentii ibi juxta altare vel alibi infra dictam capellam ubi decens esset que capella est a parte dextra capelle domini episcopi Ruthene extra chorum ecclesie predicte...* », 3 G 338, H (22 août 1348), cité dans : L. Bion, *Cathédrale...*, p. 45.

<sup>138</sup> N. Frachon-Gielarek, « Découverte de vitraux... art. cit. », p. 165.

<sup>139</sup> Voir la note ci-dessus.

<sup>140</sup> *Ecartelé au 1 et 4 d'argent au lion d'azur, au 2 et 3 à deux fasces crénelées de gueules*. Voir ill. dans : N. Frachon-Gielarek, « *Ibid.* », p. 166. Ce vitrail se trouve désormais dans la chapelle Saint-Paul (4).

<sup>141</sup> « *...videlicet dictos octo solidos restantes ad solvendum de summa trecentarum librarum eidem Arquetto per dictum dominum nostrum episcopum debitarum pro pingendo quamdam capellam Sancti Laurentii sitam in ecclesia Ruthenensi et veyreris ejusdem capelle...* », G 1003, fol. 43v (22 juin 1412), éd. dans : L. Bion, *Cathédrale...*, p. 342-343. Cet artiste italien, originaire du diocèse de Florence, décède avant 1427. En effet, à cette date, sa veuve *Guigona*, reconnaît devoir à Pierre Roux douze moutons et un écu d'or : E 1526, fol. 22.

<sup>142</sup> « *in cemeterio cathedralis ecclesie Beate Marie, scilicet infra ecclesiam novam et ante cappellam beati Laurentii* », E 970, fol. 19v, Testament de Bernard, prêtre habitué de la cathédrale (1362).

<sup>143</sup> E 970, fol. 33v, (7 mai 1373).

<sup>144</sup> J. Bousquet, « La construction... art. cité. », p. 60.

<sup>145</sup> 3 G 343, liasse 2, Vidimus du testament fait en 1350 par la veuve de noble Bernard Sigaldi par lequel elle fonde une chapelle dans l'église Notre-Dame, dans la chapelle d'Arpajon (1350).

<sup>146</sup> Bion, *Cathédrale...*, p. 190-191 ; J.-L. Lemaître, *Obituaires...*, p. 46.

<sup>147</sup> 3 G 416, AA, Donation aux anniversaires par Brenguier d'Arpajon, chanoine de Rodez, de toutes les maisons qu'il possède dans la rue de Balaguier pour la fondation de son obit dans la chapelle Saint-Pierre (1291).

<sup>148</sup> 3 G 37, fol. 525, Collation de la chapellenie fondée par Galhard Guisardon dans la chapelle Saint-Pierre (16 juin 1414).

<sup>149</sup> J. Bousquet, « La construction... art. cité. », p. 60.

<sup>150</sup> 3 G 340, U, Testament de Raimond de Cornac (27 décembre 1360).

<sup>151</sup> « *Venerabilis et circumspectus vir dominus Aymericus de Mercato, archidiaconus sancti Anthonini in ecclesia Ruthenensi attendens et considerans, ut dixit, quod venerabiles et circumspecti viri domini de capitulo ecclesie Beate Marie predicte, ad ejus supplicationem, reliquerunt et assignaverunt sibi locum in ecclesia predicta, videlicet in capella vocata beati Martini, pro situando ymaginem beatissimi Raphaelis, ex devocione singulari quam habet in dicto beatissimo archangelo Raphaeli, ad cujus laudem et honorem dixit fecisse et fieri procurasse caternum...* », éd. : L. Bion, *Cathédrale...*, p. 188.

## 9. Chapelle Saint-Antoine (c. 1320), puis Saint-François-d'Assise.

Jusqu'à présent, la seule mention connue de la chapelle Saint-Antoine était celle de l'*Ordo* du chantre Isarn de Clusel<sup>152</sup>. Les dernières recherches ont permis d'indiquer qu'elle accueillait la plus ancienne pierre tombale de la cathédrale, celle du chanoine Guilhem de Bresons<sup>153</sup>. En effet, contrairement à ce qui a été écrit<sup>154</sup>, il est sûr que la chapellenie fondée par ce chanoine se célébrait dans la chapelle Saint-Antoine. A la fin du XV<sup>e</sup> siècle, Bernard Teyssendre s'intitule « chapelain de la chapellenie jadis instituée et fondée par feu Guilhem de Bresons, à chanter dans la cathédrale Notre-Dame de Rodez dans la chapelle Saint-Antoine de ladite église »<sup>155</sup>. Sa pierre tombale, qui avait été transféré dans la balustrade du triforium et se trouvait donc à l'origine dans la chapelle Saint-Antoine, représente le défunt en habit canonial, sans aumusse, avec l'épithaphe suivant :

*« Anno Domini M CCC XVII die jovis in festo sancte Juliane mense febroarii obiit venerabilis vir dominus Guillermus de Bresons Ruthenensis ecclesiae cathedralis canonicus. Cujus anima requiescat in pace, Amen. Pater noster pro anima sua ».*

Cette inscription permet de confirmer que la chapelle est construite dès avant 1317. Le chanoine ouvrier Guilhem Ebles y fait élection de sépulture<sup>156</sup>.

## 11. Chapelle de Tous-les-Saints (1318), puis Sainte-Ursule, puis Sainte-Catherine.

Déjà mentionnée dans l'*Ordo* du chantre Isarn de Clusel<sup>157</sup>, elle abrite la sépulture du chanoine Guiral de Montalt, mort le 2 avril 1318, comme en témoigne son épithaphe gravé sur une pierre rectangulaire sur le mur oriental de la chapelle :

*« Obiit venerabilis vir dominus G. de Montealto canonicus Ruthenensis, secunda die aprilis anno Domini M CCC XVIII »<sup>158</sup>.*

D'après le testament d'Isarn de Clusel, la chapelle a été réparée par son oncle le chantre Bertrand de Pétrilhe<sup>159</sup>. C'est donc peut-être à lui, et non au chantre Isarn de Clusel, qu'il faut attribuer la commande des fresques de la chapelle.

## 13. Chapelle Saint-Jean-Baptiste (1312), puis Sainte-Trojécie (fin XVII<sup>e</sup> siècle)<sup>160</sup>, puis Sainte-Anne (à partir de 1863).

Déjà mentionnée dans l'*Ordo* du chantre Isarn de Clusel<sup>161</sup>, elle est clairement désignée dans le bail à prix fait pour la réparation de la toiture parce que l'eau entre dans le bâtiment par le pilier rond, entre la chapelle de Tous-les-Saints et celle de Saint-Jean-Baptiste<sup>162</sup>. Elle a été construite grâce à la munificence

<sup>152</sup> G 47, fol. 10v-13, *Ordo* du chantre Isarn de Clusel (c. 1330), éd. : L. Bion, *Cathédrale...*, p. 331.

<sup>153</sup> Une copie de cette dalle funéraire a été replacée en 2003 dans la chapelle Saint-Antoine. Voir : P. Lançon, « La pierre tombale du chanoine de la cathédrale de Rodez, Guillaume de Bresons (1318) », dans *Bulletin des amis de la cathédrale de Rodez*, n° 4, 2001, p. 3-7 ; M. Desachy, « Un chanoine de la cathédrale de Rodez au XIV<sup>e</sup> siècle : Guilhem de Bresons », dans *Bulletin des amis de la cathédrale de Rodez*, n° 4, 2001, p. 8-10.

<sup>154</sup> Jacques Bousquet a localisé à tort cette chapellenie dans la chapelle Saint-Pierre : J. Bousquet, « La construction... art. cité. », p. 60.

<sup>155</sup> 3 G 341, ACbis (1463), cité dans : M. Desachy, « Un chanoine de la cathédrale... art. cit. », p. 10.

<sup>156</sup> 3 G 41, fol. 227 (20 août 1459).

<sup>157</sup> G 47, fol. 10v-13, *Ordo* du chantre Isarn de Clusel (c. 1330), éd. : L. Bion, *Cathédrale...*, p. 331.

<sup>158</sup> L. Bion, *Cathédrale...*, p. 188 ; J.-L. Lemaitre, *Obituaires...*, p. 47.

<sup>159</sup> M. Desachy, *Cité des hommes...*, p. 513.

<sup>160</sup> L. Bion, *Cathédrale...*, p. 187.

<sup>161</sup> G 47, fol. 10v-13, *Ordo* du chantre Isarn de Clusel (c. 1330), éd. : Bion, *Cathédrale...*, p. 331.

<sup>162</sup> « ...eo quod aqua descendens per dictam tegulatam intrabat in ecclesiam per lo piala redon inter capellam Omnium Sanctorum et capellam Sancti Johannis Baptiste », éd. : L. Bion, *Cathédrale...*, p. 187.



de l'archidiacre de Saint-Antonin, Brenguier de La Barrière, qui lègue cent livres tournois pour sa construction en 1354, et demande que soit édifié un tombeau dans le mur de la chapelle<sup>163</sup>.

En 1362, un jardin est baillé à maître Guilhem Fournier, notaire, à charge de fournir pour la lumière de l'autel de la chapelle Saint-Jean-Baptiste la cire pour que des cierges soient allumés jour et nuit, particulièrement les samedi et jours fériés, en raison des guerres récemment passées<sup>164</sup>.

Le chanoine Vivian de Montalt y fonde une chapellenie en 1312<sup>165</sup>, et Aymeric Cabiscol y fait élection de sépulture en 1450<sup>166</sup>.

15. Chapelle de l'Archidiacre-Mage (1459)<sup>167</sup>, de Saint-Eutrope (1462), puis de l'Annonciation (après 1465), puis Saint-Artémon (après 1833).

Le chapitre concède cette chapelle au marchand ruthénois Georges Vigouroux qui y fait placer un retable orné d'une représentation de l'Annonciation<sup>168</sup>. Par testament en date du 10 mars 1480, il y fait élection de sépulture, la chapelle devenant par la suite le sépulcre des membres de sa famille<sup>169</sup>.

### *Chapelle de la nef (nord)*

16. Chapelle Sainte-Elisabeth, alias de la Visitation, ou d'Estaing<sup>170</sup> ou d'Aubrac<sup>171</sup>.

Cette chapelle, construite au début du XV<sup>e</sup> siècle, porte sur sa clef de voûte les armes des Séverac. Par testament en date du 13 mai 1370, Alzias de Séverac, seigneur de Beaucaire, demande à être enseveli dans la cathédrale et lègue à la fabrique dix florins d'or pour faire construire une chapelle où serait placé son tombeau<sup>172</sup>.

Amalric de Séverac, maréchal de France, avait offert à la fabrique quatre tours d'argent, à la condition que le chapitre fasse célébrer douze anniversaires à son intention. Cependant, en 1428, Martin V autorise le chapitre à revendre ces tours<sup>173</sup>. Après sa mort violente, Amalric de Séverac est enterré dans la cathédrale, sans doute dans cette chapelle<sup>174</sup>.

---

<sup>163</sup> « *Et eligo sepulturam corpori meo in ecclesia Beate Marie Ruthene in cappella Sancti Johannis Baptiste, cui cappelle pro edificacione ejusdem lego centum libras turonensium semel, qua edificata volo quod fiat tumulus juxta parietem cappelle a parte dextra talis sicut est tumulus domini Begonis de Penavayra condam, et volo corpus meum translari ibi de dicta cappella ubi fuero sepultus ante altare beati Johannis Baptiste* », 3 G 339, P, Testament de Brenguier de la Barrière, archidiacre de Saint-Antonin (16 avril 1354). Cité dans : L. Bion, *Cathédrale...*, p. 43.

<sup>164</sup> 3 G 396, AM (1362).

<sup>165</sup> G 367, Testament de Vivian de Montalt (août 1312).

<sup>166</sup> Le chanoine demande à être enterré « *in capella beati Johannis Baptiste ejusdem ecclesie. Item volo et ordino quod supra tumulum meum ponatur quidam pulcher lapis sive tumba* », 3 G 337 (10 février 1450).

<sup>167</sup> Dans les comptes de 1459, elle est désignée sous le terme de « chapelle neuve de l'archidiacre mage ». Elle n'est alors pas encore achevée, L. Bion, *Cathédrale...*, p. 299, art. 24.

<sup>168</sup> La statue de l'Annonciation est aujourd'hui conservée dans l'église d'Inières.

<sup>169</sup> « *Volo et ordino quod dum et quando anima mea egressa fuerit a corpore meo quod corpus meum adportetur et sepeliatur in ecclesia cathedrali Beate Marie civitatis Ruthene et in capella per dominos de capitulo michi tradita, et de Annunciatione Beate Virginis Marie per me decorate* », L. Bion, *Cathédrale...*, p. 184-185 ; Gilbert Bou, *Sculpture gothique en Rouergue*, Rodez, 1971, p. 13, 7-58, 93-94 ; C. Delmas, *Cathédrale...*, p. 28.

<sup>170</sup> Camille Belmon, *Le bienheureux François d'Estaing, évêque de Rodez (1460-1529)*, Rodez, 1924, p. 484. Il faut peut-être la rapprocher de l'ancienne chapelle d'Estaing citée à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et dénommée ainsi à la suite de la fondation d'une chapellenie par Pierre d'Estaing, frère mineur, le 3 décembre 1284, *Table généalogique de la maison d'Estaing en Rouergue, dressée sur chartes, titres et histoires, par Charles d'Hozier, au mois de may 1679*, B.n.F., Lm<sup>3</sup> 1558. D'après les statuts capitulaires de 1285, le chapelain de cette chapellenie a droit d'entrée au chœur, 3 G 312, AO, fol. 25, cité dans : J.-L. Lemaitre, *Obituaires...*, p. 30.

<sup>171</sup> Dans son testament du 9 juillet 1547, le notaire Guillaume Vayssette cite « *la capela de la Visitacion de Nostra Dama, comunamen apelada de Albrac* », L. Bion, *Cathédrale...*, p. 240, n. 1.

<sup>172</sup> L. Bion, *Ibidem*.

<sup>173</sup> M. Desachy, *Cité des hommes...*, p. 491.

<sup>174</sup> Le 1<sup>er</sup> juillet 1431, les consuls de la Cité payent six torches de cire pour faire honneur à l'ossa de Monsenhor de Seveyrac que fo porta de Saint-Gervais, près de Gages, et mis dans le chœur de Notre-Dame, cité dans : L. Bion, *Cathédrale...*, p. 239.

C'est sans aucun doute de cette chapelle que provient l'ange en argent doré tenant un écu aux armes de Séverac – *d'or à quatre pals de gueules*<sup>175</sup>. Il n'est d'ailleurs pas impossible qu'il ait été confectionné avec l'argent des quatre tours léguées par Amalric de Séverac.

18. Chapelle du Christ de Pitié (1497), alias de Saint-Grégoire, ou des Cinq-Plaies (à partir de 1497), puis de la Passion (1520), puis de Glandières (fin du XVI<sup>e</sup> siècle)<sup>176</sup>, puis de Saint-Jean-Baptiste.

Cette chapelle, dont la date de construction est inconnue, doit sa dénomination à la très importante chapellenie fondée le 14 juillet 1497 par l'archidiacre de Rodez Pierre de Chalencou en l'honneur des Cinq Plaies du Christ. Les historiens avaient par ailleurs noté qu'il l'avait ornée d'une image du Christ de Pitié, tel qu'il apparut à saint Grégoire – « *ymago crucifixi pietatis in forma qua beato Gregorio apparuisse legitur* »<sup>177</sup>. C'est également dans cette chapelle que se trouvait la porte permettant à l'évêque d'accéder directement à la cathédrale depuis son palais épiscopal<sup>178</sup>.

Or, une découverte récente<sup>179</sup> révèle que ce tableau du Christ de Pitié est actuellement conservé dans les réserves du Musée Ingres de Montauban. Il serait resté sur place jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle où un brocanteur l'aurait vendu au chanoine Pottier, fondateur de la Société archéologique du Tarn-et-Garonne<sup>180</sup>. Cette société a par la suite mis en dépôt en 1958 ses collections au Musée de la ville de Montauban, où le tableau se trouve toujours enroulé parmi les nombreux tableaux de la réserve<sup>181</sup>.

Tel qu'il se présente en l'état, il apparaît qu'il a fait l'objet de grossières retouches au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>182</sup>. Mais l'image originale se laisse deviner sous la dernière couche et laisse apparaître une représentation de très bonne facture de l'image du Christ tel qu'il apparut à saint Grégoire, entouré d'angelots présentant les instruments de la Passion, avec des traits d'image qui évoquent certains tableaux du Maître de Moulins. Il va de soi qu'une analyse approfondie menée de pair à une restauration minutieuse ne manqueraient pas de faire apparaître ce Christ de Pitié comme l'une des principales pièces des peintres primitifs du Midi de la France à la fin du XV<sup>e</sup> siècle.

Dès l'origine, les différentes appellations attestent en tout cas la présence du tableau dans la chapelle du Christ de Pitié (1497), alias de Saint-Grégoire, ou des Cinq-Plaies. Qui plus est, en 1520, le chanoine Astorg Glandières fonde une chapellenie dite de la Passion. Il indique alors que la chapelle est ornée « de l'image du crucifié, en forme de Pieta »<sup>183</sup>.

20. Chapelle de l'Ange-Gardien (c. 1520 ? ou XVII<sup>e</sup> siècle), puis de Saint-Michel (début du XX<sup>e</sup> siècle)<sup>184</sup>.

D'après Louis Bion de Marlavagne, l'évêque François d'Estaing dédie cette chapelle à l'Ange Gardien, dont il développe le culte et instaure la fête en 1514<sup>185</sup>. Mais Camille Belmon conteste cette

<sup>175</sup> Musée Fenaille, *Guide du visiteur*, Rodez, 2003, p. 154.

<sup>176</sup> Sylvie Mouysset, *Le pouvoir dans la bonne ville. Les consuls de Rodez sous l'Ancien Régime*, Rodez-Toulouse, 2000, p. 187.

<sup>177</sup> G 170, fol. 86, Fondation de la chapellenie des Cinq-Plaies (14 juillet 1497).

<sup>178</sup> L. Bion, *Cathédrale...*, p. 236-238.

<sup>179</sup> Voir la dernière mise au point : M. Desachy, « Le Christ retrouvé. La redécouverte d'un tableau du Christ de Pitié de la fin du XV<sup>e</sup> siècle provenant de la cathédrale de Rodez et identifié dans les réserves du musée Ingres de Montauban », dans *Le Ciel sur cette terre. Mélanges offerts à Michelle Fournié* [A paraître].

<sup>180</sup> Baron de Rivières, « Le Christ de Pitié. Tableau de la collection de M. le chanoine Pottier », dans *Bulletin archéologique et historique de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne*, Montauban, 1902, t. XXX, p. 237-244.

<sup>181</sup> Je remercie Florence Viguier, conservatrice du Musée Ingres de Montauban, de m'avoir autorisé à consulter ce tableau pour une première visite de la toile.

<sup>182</sup> Ce tableau a été daté du début du XVI<sup>e</sup> siècle par Robert Mesuret dans « Les primitifs du Languedoc. Essai de catalogue », dans *Gazette des Beaux-Arts*, Paris, 1965, t. LXV, n. 87, p. 25. Les retouches du XVIII<sup>e</sup> siècle expliquent peut-être qu'il est donné comme un tableau de l'école française du XVIII<sup>e</sup> siècle dans Florence Viguier, *Collections du Musée Ingres. 1, Les peintures anciennes*, Montauban, 1993, notice 307, ou encore récemment dans : Thibaut de Rouvray, « Un tableau ruthénois (?) en exil à Montauban », dans *Bulletin de l'association des amis de la cathédrale de Rodez*, n° 3, 2001, p. 11-13.

<sup>183</sup> 3 G 338, O, Fondation d'une chapellenie dite de la Passion par Astorg Glandières, chanoine, dans la chapelle des Cinq Plaies (1520). Cité dans : J. Bousquet, « Le trésor de la cathédrale de Rodez. Les reliques du bienheureux Hugues et la chapelle du Saint-Soulier », dans *R.D.R.*, t. 4, 1955, p. 417.

<sup>184</sup> C. Belmon, *Le bienheureux François d'Estain, évêque de Rodez, 1460-1529*, 1924, p. 394-395.

hypothèse, rappelant que François d'Estaing a rattaché le culte des saints Anges dans la cathédrale à l'autel Saint-Martial. Il est cependant certain que cette chapelle abrite au XVII<sup>e</sup> siècle une confrérie de l'Ange-Gardien : en 1671, les prêtres de la cathédrale s'y réunissent tous les mardis pour y chanter les litanies des saints Anges.

#### 22. Chapelle Notre-Dame (à partir de 1673), puis de Saint-Joseph (à partir de 1871).

S'il est assuré qu'elle a été construite autour de 1520, en l'absence de sources d'archives, il n'y a rien de particulier à signaler sur cette chapelle pour la période médiévale ou de la Renaissance.

#### 24. Chapelle Saint-Roch.

Cette chapelle est en partie occupée par l'escalier qui donne accès à la tribune. Cette chapelle a été construite par le maître d'œuvre de la cathédrale, Antoine Salvanh, qui demande dans son testament en date du 20 février 1553 d'y être enterré, dans le premier tombeau qu'il a fait construire en édifiant ladite chapelle<sup>186</sup>. Il lègue d'ailleurs une tapisserie pour décorer cette chapelle<sup>187</sup>.

Il n'est donc pas à exclure que la célèbre tribune de style première Renaissance dite abusivement de Philandrier soit en fait tout simplement due à Antoine Salvanh, alors maître d'œuvre de la cathédrale, ou de son fils, plus jeune, tout comme la chapelle du Saint-Soulier présentée ci-après.

#### 26. Chapelle du Saint-Soulier (1246)<sup>188</sup>, alias Sainte-Madeleine (1298)<sup>189</sup>, ou du Trésor (1298).

Si la chapelle du trésor est la plus anciennement attestée de la cathédrale, c'est aussi celle dont la localisation a donné lieu au plus grand nombre d'hésitations et d'interprétations<sup>190</sup>. Il est vrai que sa localisation à travers les âges n'est pas des plus aisées, mais voici une conclusion qui peut être donnée à toutes ces hypothèses.

En effet, tous les textes d'archives sont sans équivoque et localisent la chapelle du Saint-Soulier au nord-ouest de la nef de l'ancienne cathédrale, contre l'ancien évêché, sans doute sur un emplacement légèrement plus orienté que l'actuel<sup>191</sup>. Ainsi, en 1383, les consuls payent à Galhard Guisardon la construction du mur « *dal dich portal del Terralh entre al quanto tras lo Sabato de Nostra Dona* » - du portail du Terralh (c'est-à-dire la porte Saint-Martial) et de là au coin derrière le Saint-Soulier<sup>192</sup>. L'année suivante, les consuls, craignant que la ville ne soit prise, font mettre deux gardes sur la muraille devant le

---

<sup>185</sup> L. Bion, *Cathédrale...*, p. 236.

<sup>186</sup> « *Et apres a volgut quant son arma sera separada de son corps, sondict corps estre sepulturat en la gleysa Nostra Dama de Roudez e cappella de Sanct Roc e al premié tombel de aquela, loqual e fach edificar de nouvel en edifican lad. cappella* », E 1486, fol. 10v-12v (20 février 1553), éd. partielle : H. Affre, *Biographie aveyronnaise*, Rodez, 1881, [reprint], Paris, 1993, p. 337 et cité dans : J. Bousquet, *Guillaume Philandrier et l'architecture de la Renaissance en Rouergue*, dans *Etudes aveyronnaises*, 2, 1996, p. 250. Mais Jacques Bousquet fait erreur en la situant au sud de la nef.

<sup>187</sup> « *Item a volgut estre e baillada per son heretieyre soubzscrich a la cappella de sanct Roc una toalha honesta de la longor et largior condecenda* », *Ibidem*.

<sup>188</sup> Donation pour tenir une lampe allumée « devant l'autel de Notre-Dame du Saint-Soulier », cité dans : Ernest Bourret, *Documents sur les origines chrétiennes du Rouergue. Saint-Martial*, Rodez, 1887-1902, p. 366 ; J. Bousquet, « Le trésor... art. cit. », p. 423.

<sup>189</sup> Donation « *lampade que est et ardet coram reliquiis in thesaurario ecclesie Beate Marie Ruthenensis in honore Beate Virginis et omnium sanctorum quorum reliquie ibidem requiescunt [...] Actum in dicto thesaurario in capella Magdalene* », E 960, fol. 22, cité dans : L. Bion, *Cathédrale...*, p. 199 ; J. Bousquet, « Le trésor... art. cit. », p. 423.

<sup>190</sup> La localisation du Trésor dans la deuxième chapelle septentrionale du chœur a été donnée par Louis Bion de Marlavagne, puis reprise par les historiens : L. Bion, *Cathédrale...*, p. 197-200. Jacques Bousquet a le premier émis un doute sur cette localisation : J. Bousquet, « Le trésor... art. cit. ».

<sup>191</sup> L'emplacement se situerait un peu plus bas que le transept, soit immédiatement au-dessous du perron actuel, à l'extérieur et le long des deux premières travées de la nef. Voir aussi le plan publié dans : B. Lunet, *Rodez à l'époque gallo-romaine*, p. 108, repris dans *M.S.L.S.A.A.*, t. 15, p. 445.

<sup>192</sup> 2 E 212 Cité EE 1, éd. dans : H. Bousquet, *Comptes consulaires de la Cité et du Bourg de Rodez. Deuxième partie : Cité (1358-1388)*, Rodez, 1943, p. 520.

Saint-Soulier à côté des bâtiments de l'évêché<sup>193</sup>. En 1416, un autel pour les âmes du Purgatoire est concédé, près de l'autel Saint-Marc, à l'entrée de la chapelle du saint Soulier dans l'ancienne cathédrale, ce qui prouve bien que cette chapelle ne peut pas se situer dans le déambulatoire du nouveau chœur<sup>194</sup>. Enfin, dans un mémoire rédigé lors du procès de la porte de l'évêque autour de 1515, François d'Estaing évoque « une porte ou un portique dont les vestiges existent encore autour de la chapelle ancienne du Saint-Soulier »<sup>195</sup>. De plus « les bayles et les marguilliers des saintes reliques furent protester qu'ils ne voulaient point répondre de la garde de ces saints dépôts, si on ne tenait ce passage bouché »<sup>196</sup>. Cette porte a ensuite été déplacée à la chapelle des Cinq-Plaies où elle se voit encore de l'extérieur. L'ancienne chapelle des Reliques se situe en-dessous d'autres bâtiments de l'ancien évêché, puisqu'un acte de 1378 cite une chambre dite au-dessus du Saint-Soulier<sup>197</sup>. En revanche, il est vrai qu'elle est citée par deux fois – en 1298 et en 1372 - sous le vocable de Sainte-Madeleine, parce qu'elle abrite un autel dédié à sainte Madeleine<sup>198</sup>. Mais ce double vocable, très fréquent pour les chapelles médiévales, ne permet pas d'affirmer qu'elle doit être confondue avec l'autre chapelle dite Sainte-Madeleine au XIX<sup>e</sup> siècle. Les paragraphes ci-dessus ont suffisamment montré combien les vocables ne cessent d'évoluer et que le même peut désigner selon les périodes des chapelles différentes. Rappelons par exemple que la chapelle Saint-Christophe abrite un autel dédié à saint Michel.

Au cours de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, la chapelle est recouverte de voûtes plates clavées<sup>199</sup> et d'une tribune qui se prolonge le long du mur occidental de la cathédrale. L'attribution de cette tribune à Guillaume Philandrier a été remise en cause par les dernières études stylistiques, ce qui conforte une attribution logique au maître d'œuvre de la cathédrale alors en exercice, Antoine Salvanh, ou de son fils plus jeune. Celui-ci meurt d'ailleurs vers 1553 ; or, la tribune est certainement terminée avant 1558<sup>200</sup>. Il est certes surprenant de n'avoir conservé aucun document pour une construction aussi importante, mais il faut rappeler que la fabrique possède ses propres archives, quasiment intégralement disparues, et qu'Antoine Salvanh, en tant que maître d'œuvre, pouvait faire des essais sans laisser de traces. Récemment, la chapelle et l'autel ont été réinstallés dans leur emplacement initial<sup>201</sup>.

<sup>193</sup> « Foa ordenat que hom mezes II homes en la murretas davantz lo Sabato que velhesso tota la nuech aqui, car hom se duptava que la vila fo priza per aqui car els hostals da la vescalaria no so velhada », 2 E 212 Cité CC 211, fol. 51, éd. : H. Bousquet, *Comptes consulaires...*, t. II, p. 291.

<sup>194</sup> « En lo pielar que es en la glieya vielha, apres lo pielar en que es l'altar de sanch Marc se fassa un altar en que se meto las doas ymagenas de Nostra Dona e del Sanch Esperit, que so a la intrada del Sabbato davan lo dich altar de sanch Marc », 2 E 212 Cité GG 20, 28 janvier 1416. Voir aussi le plan dans : B. Lunet, *Rodez à l'époque gallo-romaine*, p. 108, repris dans *M.S.L.S.A.A.*, t. 15, p. 445.

<sup>195</sup> G 388, cité dans : J. Bousquet, « Le trésor... art. cit. », p. 432.

<sup>196</sup> J.-B. Beau, *Idée excellente de la perfection ecclésiastique du très illustre prélat François d'Estaing, de sainte mémoire évêque de Rodez*, Clermont, 1656, p. 164.

<sup>197</sup> Fondation de chapellenie par Jean de Cardalhac « *in domo sua episcopali in camera vocata sobre lo sabato...* », 3 G 342, L et 3 G 343, liasse 2 (7 mars 1378).

<sup>198</sup> « *Item in festo beate Marie Magdalene fiat processio cum capis ad altare suum in thesaurario* », L. Bion, *Cathédrale...*, p. 197.

<sup>199</sup> Jean-Marie Pérouse de Montclos, *L'architecture à la Française, XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> siècles*, Paris, 1982, p. 163-166.

<sup>200</sup> L'erreur d'attribution est maintenue dans le catalogue du musée Fenaille : Christine Lafflorentie, « Un évêque de la Renaissance : Georges d'Armagnac (1500-1585) », dans Musée Fenaille, *Guide du visiteur*, Rodez, 2003, p. 172. Jacques Bousquet l'attribue lui-aussi encore à Guillaume Philandrier : J. Bousquet, *Guillaume Philandrier et l'architecture de la Renaissance en Rouergue*, dans *Etudes aveyronnaises*, 2, 1996, p. 225-301. Frédérique Lemerle-Pauwels constate cependant que le style est celui de la première renaissance, et serait donc antérieur à la venue de Philandrier à Rodez, voir : Frédérique Lemerle-Pauwels, *Architecture et humanisme au milieu du seizième siècle : les Annotations de Guillaume Philandrier. Introduction, traduction et commentaire, Livres I-V (Lyon, 1586)*, Paris, 2000, p. 22. Cela conforte l'idée d'une attribution à Antoine Salvanh, évoquée ci-dessus. La tribune est en tout cas terminée en 1558, puisque le chapitre tient une assemblée « *in loco vocato la Trebunha, in pede ejusdem ecclesie* », H. Affre, *Biographie aveyronnaise*, Rodez, 1881, [reprint], Paris, 1993, p. 144.

<sup>201</sup> Louis Causse, « Nouvelles découvertes à la cathédrale de Rodez », dans *Etudes aveyronnaises*, 2, 1996, p. 53-56.

## Chapelles de la nef (sud)

17. Chapelle Saint-Jean-l'Évangéliste, alias de *Las Fons* (1454), de l'Adoration des Mages, puis de La Tour (1474)<sup>202</sup>.

Cette chapelle a été construite grâce aux fonds légués en 1427 par les chanoines Aymeric Gausserand et Jean Vital<sup>203</sup>, dont les armoiries sont représentées dans un écu mi-parti sur la clef de voûte<sup>204</sup>.

La chaire et les fonds baptismaux se trouvent jusqu'en 1465 sur le mur de l'ancienne nef, devant la chapelle Saint-Jean-l'Évangéliste<sup>205</sup>. Ils sont ensuite transférés devant la chapelle du Saint-Esprit<sup>206</sup>.

En 1454, l'archidiacre Huc Guirard fait décorer et orner la chapelle dite de *Las Fons*, et y fonde une chapellenie :

« *Dominus Hugo Girardi, archidiaconus major, explicavit quod ipse vult et intendit ornare capellam vocatam de las Fons dicte ecclesie vitriis et regias ferras in eadem facere et ornamenta necessaria tam pro dicta capella quam altari ejusdem apponere, sepulturam suam in eadem eligere, capellanum in eadem instituere et sibi certos redditus assignare [...] Intendit perficere capellam novam ecclesie Ruthene in qua sunt fontes baptismales in vitreis et regis ferreis, altari vestimentis sacerdotalibus, calice, libro missali et aliis necessariis pro servicio ejusdem capelle.* »<sup>207</sup>

Mais l'évêque Guillaume de La Tour y fait élection de sépulture. Il contribue à la décoration de cette chapelle : le retable de l'Adoration des Mages est dû à sa générosité<sup>208</sup>. Par acte du 28 novembre 1466, il fonde par ailleurs dans cette chapelle douze obits et deux chapellenies<sup>209</sup>.

Son tombeau est encore visible sur le mur occidental, encastré à trois mètres du sol, avec toit à une pente, selon un modèle largement répandu en Italie. Son épitaphe était encore visible au XVII<sup>e</sup> siècle :

« *Hic jacet R. in Christo pater D. Guillelmus de Turre, episcopus Ruthenensis qui obiit XX mensis martii M CCCC LXX. Cujus anima requiescat in pace* »<sup>210</sup>.

A la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, Raimond Frédaud y fonde une pitance en l'honneur de la Circoncision (1<sup>er</sup> janvier)<sup>211</sup>.

19. Chapelle de Farges ( ?) (c. 1470), puis de la Mort (après 1485), alias du Purgatoire puis de Martelli (1638)<sup>212</sup>, puis de Notre-Dame-du-Rosaire (1851).

<sup>202</sup> G 162, fol. 90 (20 janvier 1474).

<sup>203</sup> « *Fuit edificata a parte meridiem ejusdem ecclesie una pulcra capella ad expensas capituli et fabrice ejusdem per operarium et procuratorem ejusdem fabrice, et pro majori parte de bonis condam dominorum Aymerici Gausserandi et Johannis Vitalis canonicorum, qui leguaverunt omnia bona sua ad fabricam ejusdem ecclesie* », 3 G 349, liasse 1, Procès de la chapelle Saint-Jean-l'Évangéliste (1457-1463).

<sup>204</sup> L. Bion, *Cathédrale...*, p. 210-211.

<sup>205</sup> G 160, fol. 31, éd. : L. Bion, *Cathédrale...*, p. 306.

<sup>206</sup> L. Bion, *Cathédrale...*, p. 208.

<sup>207</sup> 3 G 423, O, Fondation par Hugues Guirard, archidiacre de Rodez, d'une chapellenie, (4 décembre 1454).

<sup>208</sup> Ce retable a été détruit à la Révolution comme en témoigne le rapport de Georges Richard de 1795 : « Nos regrets redoublent au souvenir de ces charmantes sculptures qui décoraient la chapelle vraiment démocratique où l'on voyait trois rois venir déposer leurs présents devant un tendre enfant couché dans une crèche. Tous les artistes admiraient la beauté de leurs coursiers, l'expression de respect sur les figures, où le sentiment de la grandeur était fortement prononcé [...]. Les figures mutilées qu'on voit encore à la chapelle du Jardin des Olives ou du Saint-Sépulcre ne consoleront pas les amis des arts de cette perte », cité dans : J. Bousquet, « La cathédrale de Rodez sous la Révolution. Philosophie du vandalisme », dans *R.D.R.*, 1989, p. 197.

<sup>209</sup> M. Desachy, *Répertoire prosopographique...*, p. 107.

<sup>210</sup> A. Bonal, *Evêques...*, t. II, p. 647.

<sup>211</sup> S.L.S.A.A., *Ritus seu modus faciendi processiones et stationes pro pitantiis...*, hors cote, p. 1.

<sup>212</sup> Jean de Nogaret, ancien prieur de Pomayrol, demande dans son testament du 16 juillet 1638 « *que son corps soit pourté à sépulture ecclésiastique en l'esglise cathédrale Notre-Dame de Roudès et dans la chapelle dite de Martelli, dite autrement la chapelle de la Mort* », L. Bion, *Cathédrale...*, p. 214.

A la fin du XV<sup>e</sup> siècle ou au début du XVI<sup>e</sup> siècle, lorsque les travaux de la nef reprennent, l'autel du Purgatoire, placé précédemment près de l'autel Saint-Marc de l'ancienne nef, puis dans la chapelle du Saint-Esprit, est transféré dans la nouvelle chapelle, qui prend le nom de la Mort<sup>213</sup>.

En fait, il semble que cette chapelle ait été construite grâce à la générosité d'Antoine de Farges, archidiacre de Conques vers 1470. En effet, dans son testament en date du 15 août 1471, il demande que son corps soit transféré dans la chapelle qu'il est en train de faire construire<sup>214</sup>. Louis Bion de Marlavagne a pensé qu'il s'agissait de la chapelle Saint-Blaise, car Antoine de Farges demande qu'un autel soit dédié à ce saint dans la nouvelle chapelle<sup>215</sup>. Or, la chapelle Saint-Blaise est déjà construite depuis le début du XIV<sup>e</sup> siècle. Ce n'est donc pas d'elle qu'il s'agit. En revanche, le chapelain de la chapellenie d'Antoine de Farges prend possession de sa chapellenie en 1502 dans la chapelle de la Mort<sup>216</sup>. Il faut donc conclure qu'Antoine de Farges a financé vers 1470 la chapelle qui accueillera ensuite les offices pour les âmes du Purgatoire.

A la demande des marguilliers du bassin du purgatoire, une table de chapelle est accrochée ostensiblement au mur, à l'imitation de la table du chœur. Cadenassée et changée toute les semaines, elle indique les noms des prêtres habitués qui doivent célébrer la messe des morts<sup>217</sup>.

Dans son testament daté de 1546, le chanoine Guiral de Masnau, demande à être enterré dans la chapelle de la Mort, devant la statue de son saint patron qu'il a fait faire<sup>218</sup>.

## 21. Chapelle du Jardin-des-Oliviers.

Cette chapelle tire son nom du grand retable en tuf sculpté qui y a été placé dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle<sup>219</sup>. Les historiens avaient déjà noté le surprenant détail de la présence des armes de France – *d'azur à trois fleurs de lys* – au sommet de l'encadrement<sup>220</sup>. Quelques-uns ont avancé l'hypothèse que le chef d'azur, qui aurait permis d'identifier les armes d'Estaing, avait été effacé ; d'autres ont supposé qu'un membre de la famille royale ait pu être enterré dans cette chapelle<sup>221</sup>. Mais, si tel était le cas, les armes de France ne seraient pas pleines, mais auraient été dotées d'une brisure. Car il s'agit bel et bien des armes royales, qui se retrouvent en abondance sur le porche d'entrée ou les meubles de la maison du chantre Hélicon Jouffroy<sup>222</sup>. En outre, le matériau utilisé – le tuf sculpté – ainsi que le thème rappellent les décors intérieurs de la maison d'Hélicon Jouffroy et sa collection d'œuvres sculptées dans des décors de

---

<sup>213</sup> M. Fournié, « Les élites urbaines et la mémoire des morts », dans *La mort et l'au-delà en France méridionale (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, Toulouse, 1998, (*Cahiers de Fanjeaux*, 33), p. 230 ; *Idem*, « La dévotion au Purgatoire en Rouergue », dans *Etudes aveyronnaises*, 1998, p. 239-258.

<sup>214</sup> Il demande que son corps soit transféré dans la « *capella quam hedificari feci in dicta ecclesia. Item volo et ordino quod dicta capella meis expensis cooperiatur decenter, rigietur et vitretur meis expensis* », G 161, fol. 104 (23 août 1471), voir : L. Bion, *Cathédrale...*, p. 204.

<sup>215</sup> M. Desachy, *Cité des hommes...*, p. 522-23.

<sup>216</sup> M. Desachy, *Cité des hommes...*, p. 523.

<sup>217</sup> « *Quod possint facere unam tabulam que remaneat in eadem cappella destinanda in que constabantur omnes habituati ad instar tabulam chori et alii presbyteri civitatis Ruthene, et ponatur in eadem tabula cadenatus qui mutebatur per spetimanas et in qualibet septimana sit in directo nominorum illorum qui pro tunc erunt septimanarii eorumdem bassinorum purgatorii ad fines quod non possit committi fraus* », 3 G 43, fol. 242, Requête des quêteurs du bassin du purgatoire (15 juin 1485).

<sup>218</sup> E 1662 (14 juillet 1546). Jacques Bousquet a d'abord écrit par erreur qu'il avait été enterré devant la chapelle Saint-Blaise : J. Bousquet, « Le trésor... art. cit. », p. 61, puis a corrigé : J. Bousquet, *Le cardinal d'Armagnac et les artistes. Le problème de l'art religieux dans l'Ecole de Fontainebleau*, dans *R.D.R.*, 1995, fasc. 41, p. 22.

<sup>219</sup> L. Bion, *Cathédrale...*, p. 215-217 ; G. Bou, *La sculpture...*, p. 58-62 ; C. Delmas, *Cathédrale...*, p. 29.

<sup>220</sup> G. Bou, *La sculpture...*, p. 58-62.

<sup>221</sup> J. Bousquet, « La sculpture rouergate à la fin du style gothique », dans *Bull. du Musée Ingres*, Montauban, juillet 1961, n° 9, p. 10.

<sup>222</sup> L'inventaire après décès d'Hélicon Jouffroy a été édité dans : M. Desachy, *Cité des hommes...*, p. 241-243.

rocaille<sup>223</sup>. Le chantre Hélicon Jouffroy doit donc désormais être considéré comme le commanditaire de ce chef-d'œuvre de la sculpture rouergate de la fin du XV<sup>e</sup> siècle<sup>224</sup>.

### 23. Chapelle du Saint-Sépulcre, alias de Galhard Roux (à partir de 1523)<sup>225</sup>.

Cette chapelle tire son nom du retable polychrome monumental figurant la Mise au tombeau et la Résurrection du Christ, commandé par le chanoine Galhard Roux, dont les armoiries et le monogramme se voient sur l'autel et sur la voûte du retable<sup>226</sup>. Une inscription sur la corniche du retable rappelle l'œuvre du chanoine :

« *O Deus omnipotens Gualardi miserere Ruffy, qui structuram hanc ob tui nominis fabricavit honorem, ejus peccatis totius que machine mundi parce, ut et de tua viva misericordia percipe [gremio] tuo, beati [Patri et Pauli intercessione]* »<sup>227</sup>.

### 25. Chapelle du Saint-Sacrement ou Corpore Christi, puis Saint-Tarcisse (fin XVIII<sup>e</sup> siècle), puis Saint-Roch (XIX<sup>e</sup> siècle).

Cette chapelle doit sa dénomination à la fondation de deux chapellenies en l'honneur du Saint-Sacrement par le chanoine François Bilhard en 1567<sup>228</sup>. Il demande à y être enterré.

### 27. Chapelle Saint-André (à partir de 1550), ou de la paroisse.

En décembre 1550, le cardinal Georges d'Armagnac fait déplacer l'autel paroissial depuis le devant de la chapelle Saint-Antoine vers la dernière chapelle de la nef, à l'ouest de la cathédrale<sup>229</sup>.

## Les chapelles, autres églises dans l'église

### *Des églises familiales*

Tout autour du déambulatoire et de la nef, les chapelles s'offrent donc à la dévotion des fidèles, chanoines, habitués ou laïcs. Elles sont assimilées à de véritables chapelles domestiques, autres églises dans l'église. Une clôture de fer ou de pierre rigoureusement fermée à clef les sépare de la nef ou du déambulatoire. L'investiture du nouveau chapelain de la chapellenie d'Aigrefeuille se fait « *ante feres*

---

<sup>223</sup> Cette similitude de matériau avait déjà attiré l'attention de Pierre Lançon, « La « Maison des singularités » d'Hélicon Jouffroy ou l'enfer à domicile », dans *Enfer et Paradis. L'au-delà dans l'art et la littérature en Europe*, Rodez, 1995, (*Cahiers de Conques*, 1), p. 341.

<sup>224</sup> Cette hypothèse sera reprise et développée lors de l'exposition de manuscrits enluminés qui se tiendra à la bibliothèque municipale d'Albi en septembre 2009, avec deux publications : *Entre l'Eglise et l'Etat. Les manuscrits enluminés du cardinal Jean Jouffroy, évêque d'Albi (1462 – 1473)*, (*Trésors écrits albigeois*, 3) ; *Bibliophiles d'oncle à neveu. Les bibliothèques des Jouffroy, clercs albigeois et ruthénois*, Paris : CNRS Editions, (*Histoire des bibliothèques médiévales*, 15).

<sup>225</sup> La date, donnée par l'inscription « 1523 » qui figure sur le retable, est confirmée par un acte passé le 26 février 1524 « *in cappella vulgariter nuncupata del Sanct Sepulcre noviter edificata* », 3 G 49, fol. 77. Galhard Roux est d'ailleurs présent à cette assemblée capitulaire.

<sup>226</sup> Nancy Didier, « Structure et ornementation de la chapelle du Saint-Sépulcre de la cathédrale de Rodez », dans *Etudes aveyronnaises*, 1995, p. 55-64 ; C. Delmas, *Cathédrale...*, p. 37-38 ; Gilbert Bou, « Un chef d'œuvre d'art rouergat à la cathédrale de Rodez, le retable et la clôture de la chapelle Gaillard Roux », dans *R.D.R.*, 1963, p. 173.

<sup>227</sup> L. Bion, *Cathédrale...*, p. 222.

<sup>228</sup> « A fait entendre la devotion qu'il a de dresser la chapelle qu'est entre l'autel de la paroisse et celle qu'est vulgairement nommée de monssen Roux et d'y faire faire aultre retable avec tous les ornements et parementz necessaires pour y celebrer messe et closture de boys convenable que se pourra comodement ouster les jours qu'on administrera le Saint Sacrement au peuple. Item est accordé aud. seigneur Bilhard qu'il pourra eslire sepulture en tel lieu de la chapelle que bon lui semblera, laquelle chapelle sera nommée de Corpore Christi ou aultrement du Saint Sacrement, et pour le commencement des ornements d'icelle, il a ja donné dix pièces de tapisserie de Flandres. », 3 G 68, fol. 26, Fondation de feu François Bilhard, chanoine, avec lettrine figurée (17 août 1567), citée dans : L. Bion, *Cathédrale...*, p. 223.

<sup>229</sup> [Georges d'Armagnac déclare aux consuls réunis à la cathédrale qu'il] « a translaté et mis le corps de notre seigneur de l'autel ou seroit estre a l'autel parrochiel de Saint André au devant la chapelle de Saint Anthoine au bot de lad. esglise Nostre Dame a l'autel que nouvellement y a esté dressé », 2 E 212 Cité BB 6, fol. 137 (24 décembre 1550). Voir aussi : L. Bion, *Cathédrale...*, p. 226-227.

*capelle Sancti Benedicti* »<sup>230</sup>. Le chapelain de Saint-Georges garde deux clefs de la clôture<sup>231</sup>. A l'intérieur, les mêmes dispositions que dans toute église se retrouvent : un ou plusieurs autel(s) isolé(s) par des courtines, une piscine à droite de l'autel pour les ablutions, une armoire à gauche ou en-dessous de l'autel pour entreposer les objets nécessaires au culte – dont l'ensemble est aussi appelé chapelle. Une banquette de pierre, destinée à accueillir les fidèles, court tout autour du mur. Un tapis à l'effigie de saint Michel recouvre par exemple celle de la chapelle du Purgatoire<sup>232</sup>.

Car les chapelles sont naturellement ouvertes aux fidèles. Lorsqu'il fonde la chapellenie des Cinq-Plaies en 1497, l'archidiacre de Rodez Pierre de Chalencou demande aux chapelains qu'ils laissent tous les jours la porte de la chapelle ouverte, depuis l'heure des matines jusqu'à dix heures, pour que d'autres prêtres viennent célébrer dans la chapelle<sup>233</sup>. En signe de dévotion, des fidèles lèguent à leur mort leurs vêtements pour faire faire des ornements. En 1409, Pierre Calmelh, habitant de la Cité, lègue son meilleur manteau pour faire faire une chasuble et une étole. En 1431, N. de La Vernha lègue aussi son plus beau manteau pour faire confectionner une chasuble pour l'autel de la chapelle Saint-Antoine<sup>234</sup>.

Parfois, des mariages s'y célèbrent. En 1343, celui de Peire del Temple et Fina Carriera, tous deux de la paroisse d'Anglars, est célébré dans la chapelle dite du Patriarche, c'est-à-dire la chapelle Saint-Paul où est enterré l'évêque Pierre de Planecassanhe<sup>235</sup>. Elles accueillent aussi très souvent des assemblées capitulaires - les chapelles Saint-Benoît<sup>236</sup>, Sainte-Catherine<sup>237</sup>, du Saint-Esprit<sup>238</sup>, Saint-Jean-Baptiste<sup>239</sup>, Saint-Michel<sup>240</sup>, ou Saint-Pierre<sup>241</sup>, et parfois des assemblées communales<sup>242</sup>. Au XVI<sup>e</sup> siècle encore, les consuls se réunissent dans « *la capela de la Mort* », « *la capelle San Johan* », ou la « *capela de Mons. Glandieyres* »<sup>243</sup>. Elles sont donc des lieux particulièrement vivants dans la cathédrale.

Dans la cathédrale, elles font partie d'une géographie des sépultures bien précise. En règle générale, les évêques et les chanoines sont inhumés dans le sanctuaire, le chœur et les chapelles. Le devant des chapelles est réservé aux autres habitués et aux laïcs. Les exemples, nombreux, sont donnés dans la description des chapelles qui suit en fin de chapitre. Mais, il y a des exceptions notables à cette règle : par exemple, les membres de la famille Vigouroux qui élisent sépulture dans la chapelle de l'Annonciation.

Car les lignages cléricaux ou laïcs cherchent à faire des chapelles de la cathédrale leurs chapelles familiales ou privées. Les plus fortunés payent la construction de la chapelle. Ils demandent ensuite au chapitre l'autorisation d'y faire inhumer les membres de leur famille, et de fonder une messe perpétuelle – chapellenie – qu'ils dotent de revenus suffisants pour assurer l'entretien d'un chapelain. Grâce à cette fondation, ils s'octroient le patronage de la chapellenie qu'ils transmettent à leurs descendants, ou à une institution qu'ils désignent. C'est ainsi que le marchand Guilhem de Pessol fait construire en 1299 la chapelle Saint-Jacques<sup>244</sup>. Un siècle plus tard, en 1361, son petit-neveu Guy de Pessol demande à être enterré dans le caveau de son père et de son oncle<sup>245</sup>. Un autre exemple vient de la famille Calhol et de la chapelle Saint-Blaise. Guiral Calhol, archidiacre de Millau, en fait petit à petit une véritable chapelle familiale. En 1385, alors simple vicaire de la cathédrale et recteur de *La Besse*, il obtient un droit de

<sup>230</sup> M. Desachy, *Cité des hommes...*, p. 500.

<sup>231</sup> *Ibidem*, p. 515-516.

<sup>232</sup> *Ibidem*, p. 523-524.

<sup>233</sup> « *Voluit ipse dominus fundator quod presbyteri sive jamdicte cappellanie habeant singulis diebus tenere et tenere facere portam dicte capelle apertam ut presbyteri devotione moti libere in eadem possint et valeant celebrare ab ingressu matutinarum usque ad decimam horam seu circa* », G 170, fol. 86, Fondation de la chapellenie des Cinq-Plaies (14 juillet 1497).

<sup>234</sup> M. Desachy, *Cité des hommes...*, p. 511.

<sup>235</sup> G 966, fol. 36.

<sup>236</sup> 3 G 34, fol. 173 (1404).

<sup>237</sup> 3 G 38, fol. 373 (1474).

<sup>238</sup> 3 G 28, fol. 35v (1373).

<sup>239</sup> 3 G 29, fol. 78v (11 septembre 1378).

<sup>240</sup> E 968, fol. 58 (29 septembre 1348).

<sup>241</sup> 3 G 16, fol. 33 (1441).

<sup>242</sup> 2 E 212 Cité BB 2 et CC 259, cité dans : J. Bousquet, « Le trésor... art. cit. », p. 60.

<sup>243</sup> S. Mouysset, *Le pouvoir dans la bonne ville...*, p. 187.

<sup>244</sup> 3 G 341, AT, Testament de Guilhem de Pessol, habitant de Rodez, fondant une chapellenie à l'autel Saint-Jacques (juillet 1299). Cité dans : L. Bion, *Cathédrale...*, p. 28.

<sup>245</sup> 3 G 333, K, Testament de Guy de Pessol, marchand de Rodez (17 juillet 1361).



sépulture pour sa soeur, femme de Pierre Lasalle, notaire de la Cité, à l'entrée de cette chapelle<sup>246</sup>. Plus tard, en 1405, il en obtient la concession pour y établir sa sépulture. Ce qu'il fait par testament en date du 6 mai 1421, où il fonde quatre obits, et lègue une maison située près de Saint-Pierre-le-Doré pour augmenter les revenus de cette chapellenie<sup>247</sup>. Entre-temps, en 1409, il a fait un augment de la chapellenie en donnant au chapelain de Saint-Blaise une maison et un jardin<sup>248</sup>.

Ce type de disposition traduit une piété particulièrement courante à la fin du Moyen Âge, à en juger par une représentation de la fin d'une messe dans une telle chapelle, gravée au début du XVI<sup>e</sup> siècle par le peintre Lucas Cranach l'Ancien<sup>249</sup>.

## L'ornementation des chapelles

A la lecture de tous les inventaires des autels, chapelles et chapellenies, il apparaît que la cathédrale est truffée en tous lieux d'objets et d'ornements liturgiques dont la richesse est loin de se limiter au seul trésor. Car, avant la réforme tridentine, il n'y a pas de sacristie, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de lieu unique où tous les objets du culte seraient rassemblés. Chaque chapelle se suffit à elle-même. En plus de la protection offerte par la clôture de fer ou de pierre fermée à clef, les objets liturgiques sont enfermés dans des armoires encastrées dans le mur ou sous l'autel, ou dans des caisses de bois cadenasées. C'est ainsi qu'en 1398, les consuls font refaire le cadenas de la caisse qui se trouve en-dessous de l'autel de saint Jean l'Évangéliste, et la barre qui obture l'armoire<sup>250</sup>. En 1552, le chanoine ouvrier donne l'autorisation au chapelain de Saint-Christophe de faire réparer l'armoire – *promptuarium* – encastrée dans le mur de la chapelle derrière l'autel<sup>251</sup>.

## La chapelle liturgique médiévale

Par précaution, un inventaire précis des biens de la chapellenie est dressé lors du décès d'un chapelain ou lors de l'investiture de son successeur. C'est grâce à cette obligation que de nombreux inventaires sont conservés dans les archives capitulaires et dans les registres notariaux. Malgré cela, les vols ne sont pas rares. Déjà, en 1388, le chapitre est obligé d'interdire les distributions d'aumônes dans la cathédrale par la confrérie du Corps-du-Christ en raison du nombre trop élevé de vols d'ornements dans les chapelles<sup>252</sup>. La chapelle Saint-Benoît en est particulièrement victime. En 1402 déjà, le chapelain déclare s'être fait voler un calice, une patène et deux burettes qui se trouvaient dans la caisse de la chapelle, et promet d'en racheter d'autres<sup>253</sup>. Plus tard, en 1441, le chapitre doit nommer deux procureurs pour aller rechercher à Avignon les deux caisses, deux reliquaires d'argent contenant des reliques des Onze Mille Vierges et la croix dorée qui ont été volés dans la chapelle Saint-Benoît<sup>254</sup>.

---

<sup>246</sup> Cession de sépulture dans la cathédrale « *juxta capellam ad honorem beati Blasii fundatam quasi in introitu cujus novissime constructa per symbolis ipsius ecclesie ponendi* », en faveur de Guiral Calhol, bachelier en droit civil, recteur de *Labessa* et vicaire à la cathédrale, et maître Pierre Lasalle, notaire de la Cité, qui s'acquitte de vingt livres rodanés pour le transfert du corps de sa femme, soeur dudit Guiral Calhol, dans ladite sépulture, 3 G 403, BH (1385).

<sup>247</sup> E 909, fol. 1v (6 mai 1421).

<sup>248</sup> 3 G 417, DA, Don fait par Guiral Calhol, archidiacre de Millau, d'une maison et jardin, au chapelain de Saint-Blaise, en augmentation de dotation de ladite chapellenie, à la charge par led. chapelain de payer aux anniversaires 2 sols rodanés de rente pour led. jardin, et 30 sols tournois pour lad. maison, et de prier Dieu pour le sr. bienfaiteur et dire une absoute chaque jour sur son tombeau qu'est dans la chapelle Sainte-Blaise (14 février 1409).

<sup>249</sup> Voir : Musée d'histoire de Berne et Musée de l'Oeuvre de Notre-Dame de Strasbourg, *Iconoclasme. Vie et mort de l'image médiévale*, Strasbourg, 2001, p. 216. Le commentaire de la gravure indique par erreur un corporal ou voile de calice (sic) à la place de la patène.

<sup>250</sup> M. Desachy, *Cité des hommes...*, p. 520.

<sup>251</sup> *Ibidem*, p. 517.

<sup>252</sup> « *Quod multa sacrilegia, idest panorum et ornamentorum altarium et cappellanarum dicte ecclesie furta preteritis temporibus in dicta ecclesia dictis diebus fuerunt facta...* », G 47, fol. 19v (5 mars 1388).

<sup>253</sup> M. Desachy, *Cité des hommes...*, p. 501.

<sup>254</sup> *Ibidem*, p. 501-502. Victime de sa mauvaise localisation de la chapelle, Louis Bion de Marlavagne s'est trompé en indiquant que le vol concerne la chapelle du Trésor : Bion, *Cathédrale...*, p. 255. L'assertion est reprise par Jacques Bousquet : J. Bousquet, « Le trésor... art. cit. », p. 431. Voir aussi : J. Touzery, éd., *Les bénéfices du diocèse de Rodez avant la Révolution de 1789. Etat dressé par l'abbé de Grimaldi*, Rodez, 1906, p. 3.

Toutes les chapelles conservent donc, dans un état plus ou moins avancé d'usure, un ensemble minimal de meubles, d'objets et d'ornements indispensables à la célébration des offices, et de la messe en premier lieu. Par dérivation, le terme de chapelle en est venu à désigner l'ensemble de ces objets : c'est ainsi qu'il faut entendre la chapelle épiscopale de Raimond de Calmont d'Olt mentionnée en 1334 dans le testament de Pierre de Planecassanhe<sup>255</sup>. Ainsi donc, chaque autel ou chapelle conserve au moins<sup>256</sup> :

- les vêtements sacerdotaux : aube avec ceinture ou cordelière et amict, étole, chasuble et manipule,
- les objets de culte : calice avec patène et housse, deux burettes, l'une pour l'eau et l'une pour le vin,
- le mobilier d'autel : retable, croix, antependium ou devant-d'autel, tapis, courtines, chandeliers,
- les linges d'autel : nappes, corporal,
- le mobilier de chapelle : armoire ou caisse faisant fonction de crédence ou de petite sacristie, banquette de pierre ou banc de bois.
- les livres liturgiques : missel et bréviaire,

L'étude des chapelles liturgiques médiévales permet de relever des différences avec les chapelles liturgiques tridentines. Il n'y a par exemple pas d'aiguière, ni de bassin à ablutions. En effet, avant le concile de Trente, le célébrant procède aux ablutions directement sur la cuvette de la piscine qui jouxte l'autel. Certaines piscines sont dotées d'une double cuvette, pour ne pas mêler l'ablution faite avant la consécration de l'hostie, et celle qui sert à rincer le calice après la communion<sup>257</sup>. Par la suite, le célébrant boit les eaux de la seconde ablution. Pour la première ablution, il recueille l'eau dans le bassin de l'aiguière, qui est ensuite déversée dans un endroit spécifique de la sacristie. Du coup, les piscines disparaissent à partir de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle dans les chapelles.

En ce qui concerne les objets liés à l'Eucharistie, l'usage du ciboire est totalement inconnu<sup>258</sup>. Les hosties consacrées sont conservées dans des pyxides, qui ne semblent pas être recouvertes d'un pavillon. Ceci laisse penser à une pratique de la communion moins fréquente qu'à l'époque moderne et à un usage strictement limité à la réserve eucharistique pour assurer le Viatique des agonisants. De même aucun pale, aucun purificateur ni aucun voile de calice n'apparaît dans les inventaires médiévaux. Faut-il conclure à une volonté de la réforme du concile de Trente d'augmenter la déférence et la révérence envers l'Eucharistie, en compliquant l'étiquette liturgique, notamment en multipliant les linges et garnitures liés à l'Eucharistie ? Sans doute, si l'on considère la théâtralité liturgique tridentine comme l'une des aspects de la mise en valeur du mystère eucharistique en réponse aux mises en cause luthériennes.

Pour les plus riches des chapellenies, un mobilier spécifique apparaît. Le fondateur peut ainsi avoir offert des reliquaires. Certaines chapelles sont même dotées d'une stalle armoriée réservée aux descendants du fondateur<sup>259</sup>. Il est très fréquent que plusieurs objets soient décorés aux armes du fondateur pour en rappeler le souvenir. La chapellenie de Guillaume de La Tour conserve un devant-d'autel décoré de sept images de saints et des armes de l'évêque, ainsi qu'un calice armorié<sup>260</sup>. Les ornements de la chapellenie de Bernard-Hugues de Cardalzac sont ornés d'un semé de lions, qui sont de Cardalzac<sup>261</sup>. Celle de

---

<sup>255</sup> « ...cappellam autem antiquam que fuit domini R. bone memorie seu aliorum predecessorum nostrorum, in qua est breviarium cum nota, missale cum nota, ordinarium episcopale, mitra cum laminis argenteis, cambuca argentea, calix argenteus, pixis argentea pro tenendo hostiis et turribulum cum enceria argentea et alia ornamenta predecessorum nostrorum penes successores nostros episcopos Ruthenenses volumus remanere... », Arch. segr. vat., Coll. 210 (1334), éd. dans : P. Calmet, *Pierre de Pleine-Chassaigne : son testament. Inventaire de ses meubles*, dans *Annales de Saint-Louis-des-Français*, t. I, 1896, p. 497.

<sup>256</sup> Voir la présentation d'une chapelle liturgique médiévale dans : Musée d'histoire de Berne et Musée de l'Oeuvre de Notre-Dame de Strasbourg, *Iconoclasme. Vie et mort de l'image médiévale*, Strasbourg, 2001, p. 213.

<sup>257</sup> R. Aigrain, *Liturgia*, Paris, 1935, p. 223-224.

<sup>258</sup> La remarque a déjà été faite pour les chapelles liturgiques du midi rhodanien : M.-C. Léonelli, « Les trésors des cathédrales de la vallée du Rhône aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles », dans *La cathédrale (XI<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles)*, Toulouse, 1995 (Cahiers de Fanjeaux, 30), p. 382-383.

<sup>259</sup> Voir un exemple de siège de chapelle dans : Musée d'histoire de Berne et Musée de l'Oeuvre de Notre-Dame de Strasbourg, *Iconoclasme. Vie et mort de l'image médiévale*, Strasbourg, 2001, p. 213.

<sup>260</sup> M. Desachy, *Cité des hommes...*, p. 521.

<sup>261</sup> *Ibidem*, p. 505-506.

Bertrand de Balaguier, dont les murs sont armoriés, est dotée d'un calice aux armes du chanoine<sup>262</sup>. L'héraldique joue en effet un rôle primordial, qui n'est pas seulement décoratif. Elle participe pleinement à la démarche d'appropriation et de domestication du lieu de culte par une famille ou un lignage clérical qui cherche à « privatiser » la chapelle. Cette démarche de commémoration appropriative est la même que celle qui a déjà été bien observée pour les livres liturgiques, tels que les missels et les bréviaires<sup>263</sup>. La chapellenie de Pierre d'Escorralhe conserve par exemple un bréviaire aux armes du fondateur<sup>264</sup>.

Voici donc la cathédrale du dedans, habillée de multiples chapelles elles-mêmes habillées de coffres, armoires et troncs contenant tous les objets du culte. Il est aujourd'hui difficile de s'imaginer le fatras qui régnait dans tous les recoins de l'immense édifice, d'ailleurs toujours en construction et inachevé. Si la cathédrale était un théâtre, c'est bien une des premières fois qu'il est restitué avec l'intégralité des décors. Dès lors, il est facile de se représenter l'immense différence entre la cathédrale grise et dépouillée qui s'offre à nos yeux et la profusion de meubles, ornements et autres objets épars parmi le ramassis d'autels que côtoie l'homme médiéval, dans une cathédrale aux murs majoritairement peints et selon un ordre qui n'est pas encore classique, mais médiéval, c'est-à-dire foisonnant. Une telle profusion de formes et de couleurs reste encore à peine imaginable.

Où trouver alors un peu de la cathédrale médiévale ? Ne pas se fier, disais-je en introduction, aux données immédiates de la réalité sensible, mais oser tout sentier détourné : il fallait donc peut-être s'éloigner de la cité de Rodez dans de curieuses randonnées pour apercevoir au loin, au détour d'un puech ou d'un cause, la silhouette hautaine et dominatrice de son clocher pour commencer à comprendre cette vieille dame de Rodez. C'est au bout d'un chemin étourdi, au sommet de spectaculaires gorges, que j'ai fait un plongeon dans le temps et que j'ai réellement eu l'impression de me retrouver devant l'entrée de la cathédrale médiévale. A Saint-Georges de Camboulas, un Christ en parousie<sup>265</sup> bénit du vent, du vide et des feuilles mortes après avoir bénit pendant des décennies des hommes : c'est sans doute ici que réside le vestige du tympan roman de la cathédrale, tout près d'un humble oratoire du début du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>266</sup>. C'est curieux de se dire qu'une pièce maîtresse de la cathédrale pré-gothique de Rodez trône en pleine campagne au-dessus du vide, ignorée de tous, mais c'est agréable de se dire que c'est l'autel, et donc le Christ, qui m'a fait comprendre qui est maître de Notre-Dame.

---

<sup>262</sup> *Ibidem*, p. 508.

<sup>263</sup> Matthieu Desachy, dir., *L'héraldique et le livre*, Paris-Toulouse, Somogy-SICD, 2002.

<sup>264</sup> M. Desachy, *Cité des hommes...*, p. 517.

<sup>265</sup> L. Bousquet, *Cathédrale pré-gothique... op. cit.*, p. 153-162.

<sup>266</sup> Cet oratoire est commandité par le chanoine ouvrier Raimond Frédaud en 1546 au maçon de Rodez Etienne Bessieyre, voir : M. Desachy, *Cité des hommes.. op. cit.*, p. 396.